

# Maghreb Canada Express D'un Continent à l'Autre...



Vol. XI, N° 05, MAI 2013 (Dépôt légal: 2550843 - ISSN 1708-8674) www.maghreb-canada.ca Tél.: 514-576-9067 info@maghreb-canada.ca

**BESOIN D'UNE  
HYPOTHÈQUE ?**  
CONTACTEZ-NOUS

**BADRE IZOUGGAGHEN**  
Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738  
Courriel: badre@nordestmortgages.com  
514 682-4674

Une Façon intelligente d'obtenir une hypothèque

**Nord Est  
HYPOTHÈQUES**  
AGENCE HYPOTHÉCAIRE

Après le succès de son 3ième Forum international sur la migration, en mars 2013, l'association "Forum Béni Amir" revient avec l'organisation de la

**PREMIÈRE RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LE CLIMAT  
à Béni Mellal (Maroc), du 12 au 13 juin 2013**

**Impacts des  
changements climatiques  
sur la Région Tadla-Azilal**

Deux jours d'échanges d'idées et de réflexions entre des experts nationaux et internationaux sur les politiques d'adaptation aux changements climatiques

**Lire page 23**

**Mort accidentelle de feu Tarik Mendili**

Après une campagne de sensibilisation des autorités marocaines et d'une saga judiciaire de presque 3 ans

**Le tribunal dédommage... la motocyclette !**

**Lire page 4**

Photo : À gauche, M.Karim Ghallab, ex ministre marocain de l'équipement et des transports et, à droite, le père de la victime, M. Ahmed Mendili.

**À LIRE ÉGALEMENT  
DANS CE NUMÉRO**

**ÉDITORIAL**  
- Entre chiens et loups.....P3

**CANADA**  
- PQDCS et montréalaises immigr.....Page 5  
- Gestion durable de l'eau.....Page 7

**MAROCAINS DU MONDE**  
- Initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie pour.....Page 8

**POINTS DE VUE**  
- Ces amis qu'on ne saurait entendre... Et les autres qu'on ne devrait pas subir.....Page 15  
- Maroc / Pays-Bas : Dialogue ou fait accompli ?.....Pages 16-17

**PAGES ÉCONOMIQUES**  
- ACWA - Maroc : la plus grande centrale solaire CSP au monde .....Page18  
- Le compte rendu annuel de l'OMM sur l'état du climat.....Page 19

**NOTRE PETIT VILLAGE LA TERRE**  
- A quoi ressemblera le monde de.....Page.21

**VIE COMMUNAUTAIRE**  
- Associations en Acrion .....Pages 22-23

# D'un continent à l'autre

## Le livre de la jungle: Entre chiens et loups



Par Abderrahman El Fouladi

**D**ans ce monde où le chien joue allègrement avec le chat et où le chat chasse des molosses avec un simple "Miaou" décidé, on ne sait plus à quel animal se vouer !

On ne distingue plus le chat du chien, le chien du loup ou le loup du Lion: Tellement les masques sont devenus bon marché !

Bien sûr qu'on entend des aboiements !

Mais on ne sait plus s'ils proviennent de chiens de garde (garants de notre sécurité et de nos libertés), de chiens crève-la-faim (capables de mordre, à votre place, votre prochain pour une bouchée de pain), de loups déguisés en chiens, (pour mieux dévorer les moutons de panurge qui se croient assez émancipés pour se promener sans gardien) ou tout simplement de lions dénaturés... travestis par les aléas du destin !

Et le sage de répondre : Prends un os et jette-le vers la source des aboiements pour faire tomber les masques !

Et de continuer de divaguer : Si tu entends un « Aouuuuu » suivi d'un silence puis de crocs qui s'entrechoquent, tu viens de donner à un chien crève-la-faim une bosse sur la tête et un festin. Et... à toi-même un temps de répit; le temps de trouver un bon gourdin pour assommer définitivement le chien; si tu en a l'envie, le temps et (ou) le courage !

Mais si, suite à l'atterrissage dans le noir de ton os, tu entends un rugissement digne de celui des lions de l'Atlas,

eh bien mon ami, tes problèmes ne font que commencer !

Des lions de l'Atlas ! Ah ces sages de pacotille ! Comme s'il y a encore des lions de ce genre en ces débuts du 21<sup>ème</sup> siècle !

Bien sûr les chiens ne courent plus derrière les voitures pour leur mordre les pneus comme dans le bon vieux temps. Ils avaient appris vite quand ils ont vu quelques gueules de leurs congénères aplaties sur l'asphalte !

Mais maudite soit la faim qui tord les entrailles des chiens crève-la-faim : Ils aboient sur ton passage, deviennent menaçants et, quand tu leur jette une pierre pour les chasser, ils courent d'abord derrière la pierre pour vérifier si elle n'est pas un os, avant de revenir à l'attaque plus frustrés et plus furieux que jamais !

Comme tous les (...)phobes et tous les (...)cistes, je vais vous dire que «*je n'ai rien contre*» les animaux, «*mais*» cela m'enrage de voir à tel point leur comportement nous donne plus de leçon que tous nos sages réunis !

Et un cri d'outre (mer ou tombe ?) qui fit le tour de la Terre : "Y'en a marre ! On ne peut plus parler à chaque brebis du troupeau ! Organisez-vous !"

Les brebis sont restées bêtement silencieuses... Fatiguées par tant de changements de lignes politiques et... Par l'aveuglement des politiciens !

**Et, ce sont les loups qui ont répondu... Tout en portant le masque des brebis !**

Et le plus marrant, c'est que l'Humain se croit plus malin que l'animal qu'il vient de dompter. Jugez-en vous-même à travers cette (ancienne) histoire qui ne fait rire que ceux qui ne tombent jamais dans un piège à force de ne jamais agir :

Ce fut au moment où Eisenhower préparait le débarquement sur les côtes françaises.

La pression sur les pilotes était à son comble. Et il ne se passait pas une nuit sans qu'il n'y ait une alerte générale pour conditionner les gestes et développer les réflexes de tout le personnel des bases militaires.

À chaque alerte, les pilotes des chasseurs et des bombardiers endossent leur parachute, courent vers leurs avions, sautent dans le cockpit, mettent les moteurs en marche et... attendent un ordre de décollage qui ne vient pas. Les pilotes retournent alors les uns aux dortoirs et les autres aux bars.

Un pilote plus malin que les autres, adapte de Bacchus, trouva le moyen de ne plus interrompre ses soirées bien arrosées : Il dressa un chimpanzé à manœuvrer à sa place. Et le résultat fut époustouflant. Le primate exécute tout à la perfection : Enfilage de combinaison de vol, parachute, démarrage des moteurs, coupure du contact à la fin de l'alerte, tout, tout !

Le pilote a pu ainsi, se livrer à ses saouleries, des semaines durant, tout en se moquant des ses coéquipiers !

Mais voilà qu'un jour, ce qui devrait arriver arriva : L'ordre de décoller tomba et... le singe fit décoller l'avion et prit sa place dans la formation de combat !

Vous l'auriez deviné : le pilote passa en cour martiale, écopa d'une lourde peine de prison et fut libéré bien après la libération de l'Europe pour continuer de faire le tour des bars et raconter son histoire et des saoulards qui s'en foutent comme de l'an 1914 !

Mais un jour, une âme charitable plus compatissante que les autres crut bon de lui répondre :

- Mais pourquoi t'aigrir ? Après tout, tu es vivant et rien de grave ne t'était arrivé en fin de compte ?

- Vivant ? Qu'en ai-je à f... d'être vivant ? Sais-tu que ce primate, qui a fait décoller mon avion, est maintenant Général ?

La morale de l'histoire ? Bois ton thé à la menthe, savoures le printemps et adviendra ce qui pourra l'hiver prochain ! Car l'Histoire, avec un grand H est amoral (surtout pour les perdants.. Comme a bien voulu me le souligner une personne que j'estime beaucoup)... Elle est amoral; du moment qu'elle n'est écrite que par les vainqueurs !

Et comme disait l'autre : «Les soldats font parler les canons. Les historiens se chargent de faire parler les soldats après leur mort !» .

© Une production  
**MAGHREB CANADA  
EXPRESS**

*"D'un Continent à l'autre"*

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca)

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Abderrahman El Fouladi

[elfouladi@videotron.ca](mailto:elfouladi@videotron.ca)

**CONTACT ET PUBLICITÉ**

[info@maghreb-canada.ca](mailto:info@maghreb-canada.ca)

Tel. (514) 576-9067

**CHRONIQUEURS**

Mostafa Benfarès, Ph.D.

(Canada)

Yassine El Fouladi, B.Sc.

(Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain  
(France)

Fayrouz Fawzi, doctorante,  
(Canada)

Abdeljalil Zaidane, chercheur,  
Université Mohammed V,  
(Maroc)

**INFOGRAPHIE**

A. El Fouladi

**IMPRESSION:**

Hebdo Litho, Saint-Léonard  
(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003. Il est le seul à être distribué aussi bien à Montréal que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), et ce, depuis sa fondation en juillet 2003.



**Maroc**

**Canada**

**Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

**Visitez nous à : [www.maroc-canada.ca](http://www.maroc-canada.ca) et réagissez à tous nos articles**

## L'autre bout de la lorgnette

### Accident Tarik Mendili : Quand la moto vaut plus cher que le victime !

*Le tribunal de 1ère instance de Casablanca (Maroc) ordonne le versement, pour dégât matériel, la somme de 250 000 DH au propriétaire de la motocyclette, et. juste 30.000 DH pour les parents de la victime !*



**R**appelons les faits (Maghreb Canada Express, Vol. VII , N°12, Décembre 2009) : L'accident est survenu dans la nuit du jeudi au vendredi 2 octobre 2009, vers 4h du matin, à Casablanca. Un avocat qui aurait brûlé un stop est rentré en collision, de plein fouet, avec la moto de Tarik.

Interrogé sur ce malheureux événement, le père de la victime nous déclara : «*Le plus tragique, et ce que je souhaite dénoncer de toutes mes forces, c'est l'INCURIE ET LA NÉGLIGENCE de tous les intervenants marocains au moment de l'accident : police, ambulanciers, infirmiers, médecins, etc.. et sans l'ombre d'un seul doute qui ont contribué, par leur irresponsabilité, à causer le décès de mon fils Tarik !*»

En effet, selon Mlle Delphine Dubreuil, une touriste française, et son amie Imane, Tarik était étendu sur le trottoir, conscient et perdait beaucoup de sang. Il se plaignait de douleurs dans la tête, au bras et à la jambe.

Secouristes de formation, les deux femmes ont procédé aux premiers soins en attendant que l'ambulance arrive.

Delphine nous déclara qu'il y avait beaucoup de monde mais personne ne s'occupait de Tarik.

«Ce qui m'a le plus choqué, soulignait-elle, c'est que les policiers étaient cinq à s'occuper d'un collègue touché par la voiture de l'avocat et qui ne souffrait que de la jambe alors que Tarik saignait abondamment de la tête !

L'ambulance finit par arriver. «Si on peut appeler ça une ambulance!» Commenta Imane. Car selon elle, il n'y avait aucun matériel d'urgence dans le véhicule, juste un brancard ! Et le personnel semble ne posséder aucune qualification !

Les ambulanciers ont refusé d'emmener Tarik dans une clinique privée comme il le souhaitait. En outre, ils ont fait monter le policier blessé dans le même véhicule ; Ce qui, selon Delphine augmente le risque d'infection d'autant plus que le policier vomissait sur le plancher.

Imane monta avec Tarik dans l'ambulance et ne lui avait pas lâché la main tout en lui parlant pour l'empêcher de s'endormir.

Tarik répondait sans difficulté aucune à toutes ses questions.

Une fois arrivé, à l'hôpital, Imane a dû aider l'ambulancier à descendre le brancard car il n'y avait personne d'autre de disponible pour s'acquitter de cette tâche.

Quant à Delphine, elle est restée sur le lieu de l'accident où selon elle, un inspecteur faisait à peine son travail. Car il passait son temps à engueuler les badauds au lieu d'interroger les

témoins parmi eux.

#### DÉLI DE FUITE PAR UN HOMME DE LOI

Voulant connaître l'identité du chauffard, Delphine s'est vue répondre qu'il y a eu délit de fuite et par contre personne ne connaît l'identité du conducteur de la voiture impliquée dans l'accident.

Côté hôpital, et selon Imane, le médecin, au lieu de regarder les blessures du patient, semble ne s'intéresser qu'à chercher sa carte nationale. Quant à l'ambulancier, il se mit en devoir de fouiller les poches de la victime. Imane s'interposa puis fit un diagnostic au médecin : Saignement intensif du côté droit à l'arrière de la tête, poignée droit fracturée et blessure à la jambe.

#### NÉGLIGENCE CRIMINELLE ?

Malgré ce diagnostic alarmant, ce n'est qu'au bout de 2 heures, qu'on a enfin accepté de transférer Tarik vers la clinique privée.

Selon Delphine qui est arrivée à la clinique en même temps que l'ambulance, le blessé hurlait de douleur et son bandage sur la tête ne tenait même pas car le sang coulait abondamment sur l'oreiller.

Comme on manquait de personnel, ce sont les amis de Tarik qui l'ont transféré sur la table du scanner. Le médecin a permis ça alors qu'il est interdit à des non professionnels, surtout sans tenue réglementaire, de rentrer dans pareils locaux surtout que le patient a des blessures ouvertes !

Toujours selon Delphine, les médecins n'ont fait le scanner qu'une fois on a payé.

Idem pour commencer à l'opérer. 4 heures après l'accident, Tarik n'avait toujours pas eu de soins.

Selon Delphine et Imane, il était malgré tout conscient et souffrait le martyr.

Enfin on l'a fait monter au bloc opératoire pour une opération qui aurait duré 5 heures. Il fut ensuite plongé dans un coma artificiel pour 7 jours. Delphine qui avait assisté à la réanimation de Tarik, et qui se déclare prête à revenir de France, à sa charge, pour témoigner devant toute instance, conclut qu'il y avait plusieurs erreurs et que tout n'a pas été mis en place pour sauver Tarik qui rendit son dernier souffle, prématurément, le 8 octobre 2009, à l'âge de 32 ans !

Le père de la victime nous confia : «J'accepte la volonté de Dieu. C'est précisément cette même foi, qui aujourd'hui nous aide, ma femme, mes enfants et moi à accepter cette terrible épreuve. Cependant, et les nombreux témoignages de gens présents au moment de l'accident, confirment, mon fils, à Dieu ne plaise, aurait pu aujourd'hui encore être en vie, s'il avait bénéficié à temps de soins appropriés !»

Et de conclure : «Mon fils a été victime de négligences et d'incompétences de la part de tous les intervenants; que ce soit la police, les ambulanciers, les infirmiers ou les médecins !»

#### QUAND LA FERRAILLE VAUT PLUS CHER QUE L'ÊTRE HUMAIN

Le tribunal de première instance vient exacerber la frustration et la souffrance de tous les membres de la famille, en affirmant indirectement, à travers son verdict, que la motocyclette vaut plus cher que la victime humaine !

Abderrahman El Fouladi



**Maroc Canada Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca) ou [maroc-canada.ca](http://maroc-canada.ca) ou [maroc-canada.info](http://maroc-canada.info)

## Québec / immigration

### PQDCS et montréalaises immigrantes

# Au Québec, le dépistage du cancer du sein fait partie des priorités nationales de santé publique.

**E**n effet, le cancer du sein demeure la principale forme de cancer chez les femmes.

Les causes ne sont pas encore découvertes, par contre certains des facteurs de risque sont connus (tels l'âge, les antécédents familiaux).

Au Québec, le Programme de dépistage du cancer du sein (PQDCS) offre une mammographie gratuite, tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 69 ans, sans antécédents de cancer du sein. Cet examen de dépistage est le seul reconnu efficace pour diminuer le risque de décès par cancer du sein.

Le PQDCS à Montréal s'est donné comme objectif d'augmenter la participation des

femmes issues de l'immigration pour réduire le taux de mortalité causée par le cancer du sein, mais aussi pour réduire les inégalités sociales en santé liées à l'immigration. En effet, selon les statistiques de 2011, les femmes des communautés culturelles ont le plus faible taux de participation à Montréal, voire au Québec!

Alors, avez-vous participé au PQDCS ? Sinon, vous le pouvez, en tout temps, si vous êtes âgée entre 50 et 69 ans et sans antécédents de cancer du sein. Comment ? Tout simplement, en utilisant la lettre d'invitation envoyée par le PQDCS. Si vous avez perdu cette lettre, nous pouvons la réimprimer ! Juste appelez au

514-528-2424.

Cette lettre est une prescription (Lettre = Prescription). Elle est envoyée automatiquement à chaque femme au Québec, qui atteint l'âge de 50 ans et qui a une carte soleil valide (carte RAMQ). Vous devez alors prendre un rendez-vous dans un centre de diagnostic désigné (CDD) pour faire GRATUITEMENT votre mammographie de dépistage. Ces centres ont été choisis parce qu'ils répondent aux critères de qualité définis par le programme. Vous devez aussi remplir et signer un formulaire d'autorisation de transmission de renseignements lors de votre rendez-vous au CDD, ce qui vous permet de recevoir vos résultats

chez vous à la maison, mais aussi de recevoir à nouveau une lettre d'invitation.

Et voilà, vous êtes inscrite au Programme québécois de dépistage du cancer du sein !

Source : Mouna Bahtit, Agente de planification de programmation et de recherche;

Programme québécois de dépistage du cancer du sein ; Secteur Services préventifs en milieu clinique ; Direction de santé publique

Première consultation téléphonique gratuite



**Me Nawal Benrouayene**  
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888  
Courriel : [nbenrouayene@yahoo.ca](mailto:nbenrouayene@yahoo.ca)

1384. boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal  
(Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon)  
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)

Nouvelle  
adresse !

## ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ  
Instructeurs qualifiés et expérimentés  
Cours jour, soir, fin de semaine; Instruction en Français  
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100  
Montréal (Qc) H1X 1K2  
Bus 67, 197 et 467  
Tél. (514) 729 6330

Nous louons les Voitures  
(automatiques / manuelles)  
pour l'examen

EXAMEN



# Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

Visitez nous à : [www.maroc-canada.ca](http://www.maroc-canada.ca) et réagissez à tous nos articles

## Nexus est un programme pour les entreprises à la recherche de talents issus de l'immigration

**M**adame Diane De Courcy, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française, et M. Alain Tassé, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable du développement économique et de l'urbanisme, ont procédé au lancement officiel de la phase II d'Emploi Nexus, un programme de sensibilisation des entreprises au potentiel des travailleuses et des travailleurs issus de l'immigration. Cette annonce s'est déroulée durant le Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec qui s'est tenu récemment au Palais des congrès de Montréal.

Ce projet novateur s'inscrit dans le cadre de Défi Montréal, une initiative du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Le programme Emploi Nexus est un guichet unique d'information et d'outils pratiques à l'intention des entreprises montréalaises de secteurs innovants aux prises avec des défis de recrutement, tels que les sciences de la vie et les technologies de la

santé, les technologies de l'information et des communications et l'aérospatiale.

Fort des excellents résultats obtenus lors de la première phase du projet, Emploi Nexus sera désormais entièrement pris en charge par la Ville de Montréal avec l'appui du Ministère et le soutien financier du Secrétariat à la région métropolitaine, à hauteur de 165 000 \$ par année. Cet appui financier s'inscrit dans le protocole d'entente sur l'aide financière de 175 M\$ instauré pour soutenir la stratégie Imaginer-Réaliser Montréal 2025.

« L'intégration socioéconomique des personnes immigrantes passe indubitablement par l'accès à des emplois de qualité correspondant à leur niveau de compétence. Je me réjouis de voir un projet de Défi Montréal se poursuivre grâce au soutien du milieu, et plus particulièrement de la Ville de Montréal. C'est précisément l'objectif de Défi Montréal, une stratégie créée en partenariat pour mobiliser les acteurs montréalais en faveur de l'emploi des personnes immigrantes. Je suis heureuse de

poursuivre la collaboration avec la Ville. Nous pourrions ainsi nous assurer que le développement de la métropole bénéficie à ses citoyens et aux entreprises », a déclaré la ministre Diane De Courcy.

« Pour assurer son développement économique, Montréal, à l'instar des grandes villes du monde, doit conjuguer avec les défis de recrutement au sein des entreprises, notamment dans les secteurs innovants, et de l'accès à des emplois de qualité pour les travailleurs issus de l'immigration. La métropole étant la porte d'entrée de plus de 75 % des immigrants québécois, Emploi Nexus est un exemple concret du leadership qu'exerce la Ville en matière de développement économique et social sur son territoire en mettant en valeur le recrutement des talents issus de l'immigration », a déclaré M. Alain Tassé.

Entre mai 2011 et avril 2013, durant la première phase, le programme Emploi Nexus a permis de visiter, sensibiliser et accompagner 70 entreprises montréalaises. Les mesures mises en place comportaient

notamment un guide d'entreprise, des formations en gestion de la diversité, des activités de réseautage professionnel, la publication de près de 150 articles à l'intention des entreprises et la création d'un blogue qui connaît une popularité croissante (35 000 visites depuis sa mise en ligne en novembre 2011).

Emploi Nexus n'est pas un service de placement, mais un guichet qui permet de diffuser auprès de ses partenaires les offres d'emploi des entreprises qui souhaitent vivre une véritable expérience de recrutement en faisant appel aux travailleuses et travailleurs issus de l'immigration.

Pour visionner la vidéo qui dresse le bilan de la phase I d'Emploi Nexus, rendez-vous à l'adresse : <http://vimeo.com/65056268>. Pour plus de renseignements sur le programme Emploi Nexus, visitez le site : [emploinexus.com](http://emploinexus.com).

Source : Cabinet du maire et du comité exécutif, Ville de Montréal et Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

## Francisation en ligne des personnes immigrantes - La ministre Diane De Courcy souligne la cinquième année d'existence des cours de français en ligne par l'ajout de nouveaux modules

**L**a ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française, Mme Diane De Courcy, est fière d'annoncer qu'un cours de français en ligne de stade avancé de même que de nouveaux modules spécialisés sont désormais accessibles aux personnes sélectionnées par le Québec. C'est ainsi que la ministre soulignait la cinquième année d'existence des cours de français en ligne (FEL), une formule originale et novatrice pour l'enseignement du français. « Je crois beaucoup à l'apport des nouvelles technologies pour la francisation et l'intégration des personnes immigrantes. Aussi, je suis particulièrement heureuse du succès que connaissent les cours de français en ligne. Ces cours font partie d'un ensemble de moyens mis en place pour contribuer à l'intégration réussie, en français, des personnes immigrantes et leur francisation à l'étranger », a indiqué Mme De Courcy.

Afin de diversifier son offre de cours en ligne, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles propose en effet, en plus du cours de français de

stade intermédiaire, un cours de français de stade avancé et des modules d'apprentissage orientés vers des domaines professionnels précis. Ces modules spécialisés répondent aux besoins de perfectionnement en français des personnes immigrantes qui veulent exercer leur profession au Québec.

« En décidant de venir travailler au Québec, les personnes immigrantes ont choisi d'adopter sa langue commune, le français. Le projet de loi 14, qui fait actuellement l'objet de discussions à l'Assemblée nationale, vise notamment à tenir la promesse faite aux personnes immigrantes, à savoir qu'elles ont le droit de vivre et de travailler en français au Québec. Le projet de loi est aussi accompagné de mesures destinées à hausser l'offre de cours de français en ligne pour les personnes immigrantes, afin qu'elles puissent perfectionner leur maîtrise du français, ce qui me tient particulièrement à cœur », a ajouté la ministre Diane De Courcy.

Rappelons que les cours de français en ligne sont disponibles à l'étranger depuis 2008 et au Québec depuis 2009. Depuis leur lancement, des milliers de personnes ont pu non seulement améliorer leur

connaissance du français, mais aussi s'approprier les valeurs et les codes culturels de la société québécoise. La première année, 2 012 personnes se sont inscrites aux cours en ligne. Au cours de la cinquième année, ce sont 5 537 élèves (dont 1 549 personnes immigrantes au Québec) qui ont suivi des cours en ligne.

La ministre tient à remercier les établissements d'enseignement qui ont conçu pour le Ministère un ensemble de produits novateurs pour l'enseignement du français en ligne. Ainsi, le Cégep@distance a mis au point le cours de français de stade avancé, le module spécialisé en santé et soins infirmiers et le test informatisé de classement adaptatif avec la collaboration du Centre collégial de développement de matériel didactique. Le Centre d'innovation en formation à distance du Cégep de Matane a élaboré les modules spécialisés en génie et sciences appliquées, de même qu'en administration, droit et affaires.

La francisation en ligne a remporté de nombreux prix depuis son lancement. Elle a reçu le prix du Gouvernement en ligne de l'Institut d'administration publi-

que du Québec en 2009. Le Réseau canadien pour l'innovation en éducation lui a aussi décerné deux prix : le Prix d'excellence et d'innovation en conception pédagogique en 2009 et celui du Partenariat et de la collaboration en 2010. L'initiative du Ministère a aussi été l'objet d'autres prix et mentions au fil des ans.

Des spécialistes en enseignement en ligne, des chercheurs, des représentants de divers établissements et organismes d'un peu partout dans le monde ont communiqué avec le Ministère afin de mieux connaître son offre de francisation en ligne. Celle-ci est reconnue comme un modèle pour l'enseignement des langues en ligne. Plusieurs articles ont été publiés sur le sujet dans des revues spécialisées, signe de sa grande qualité, de sa notoriété et de son succès.

Pour connaître la francisation en ligne, s'inscrire ou consulter les conditions d'admission :

[www.francisationenligne.gouv.qc.ca](http://www.francisationenligne.gouv.qc.ca).

SOURCE : Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française.

*Pour célébrer le début du printemps, la Ville de Montréal et le Regroupement des éco-quartiers (REQ) sont heureux d'annoncer la reprise des opérations de sensibilisation à l'économie d'eau potable par le biais du lancement de la Patrouille bleue. Cette nouvelle cohorte de 35 jeunes sera présente sur le territoire de 19 arrondissements et de 10 villes liées de l'Île pour proposer aux citoyens des gestes concrets pour se protéger des refoulements et pour consommer l'eau de manière responsable.*

Initiée par le Service de l'eau de la Ville de Montréal et coordonnée par le REQ, la Patrouille bleue reprend du service pour une quatrième année consécutive auprès des résidents et des citoyens corporatifs et institutionnels. L'objectif de cette jeune escouade est sans équivoque: informer la communauté montréalaise des bonnes pratiques à adopter, notamment lors des périodes de canicules, afin de contribuer à la protection des réseaux d'eaux lors des périodes de pointes.

L'approche des patrouilles bleues consiste à sensibiliser, outiller et mobiliser les citoyens à un meilleur usage de l'eau potable, de même qu'à la récupération de l'eau de pluie. Au cours des prochaines semaines, la Patrouille bleue sera à l'œuvre lors de tournées de porte-à-porte. Les patrouilleurs bleus animeront également des kiosques de sensibilisation dans les camps de jour zéro déchet, dans les parcs, les fêtes de quartiers et lors d'événements de grande envergure. Le travail des patrouilleurs bleus permet d'impliquer la communauté dans des gestes quotidiens à

poser, tels que : la pose de clapets anti-retour, l'installation de barils de récupération d'eau de pluie pour réduire le ruissellement vers l'égout, la réparation de fuites d'eau du robinet et l'utilisation d'appareils à faible consommation d'eau.

Rappelons que lors de l'édition 2012, le message des patrouilleurs bleus a rejoint quelque 11 000 citoyens, commerçants et entrepreneurs montréalais. Cela représente une augmentation significative du nombre d'interventions par rapport aux 5 839 Montréalais sensibilisés en 2011.

Mentionnons que ce projet est rendu possible grâce à l'implication financière de la Ville de Montréal à la hauteur de 70 000 \$ et à l'implication de la STM qui soutient le projet en octroyant gracieusement une carte OPUS à chaque patrouilleur bleu pendant la période de leur mandat. La Patrouille verte prendra le relais dès la fin du mandat de la Patrouille bleue en juin, et ce jusqu'au mois d'août, pour encourager plus largement les citoyens à poser des gestes de saine gestion de l'environnement urbain.

### À propos du Regroupement des éco-quartiers

Le REQ est un réseau d'acteurs fortement enracinés dans l'ensemble du territoire montréalais. En 2013, les 23 membres du REQ desservent à l'année 90% de la population montréalaise répartie dans 15 des 19 arrondissements, soit près de 1,5 million de citoyens. Cela lui confère une vision unique d'acteur clé en éducation relative à l'environnement, prenant appui sur les forces et les particularités de chaque arrondissement.

Le REQ fait la promotion du caractère unique et indispensable du programme Éco-quartier en plus d'intervenir de manière plus précise dans la coordination de plusieurs projets. L'organisme plaide ainsi pour le droit des citoyens d'avoir un environnement sain et un développement écologiquement viable de leur communauté.

### L'eau de Montréal, une richesse à préserver

La Ville de Montréal compte sur l'expertise et la compétence de près de 900 employés qui travaillent au Ser-

vice de l'eau pour :

- \* maintenir l'excellence de la qualité de l'eau potable distribuée;
- \* réparer et à entretenir 12 387 km de conduites d'aqueduc et d'égouts, soit approximativement la distance entre Montréal et Shanghai ;
- \* traiter quotidiennement 99% des eaux usées du territoire de Montréal, ce qui représente près de 50 % de toutes les eaux usées du Québec.

La municipalité pose de grands gestes de préservation, mais chacun des petits gestes des citoyens comptent pour la saine gestion de l'eau potable. Pour en apprendre davantage sur les trucs et astuces à poser au quotidien, le lecteur est invité à consulter le site:

[ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal](http://ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal) à la section Gestion durable de l'eau. Pour découvrir la gamme des autres services offerts par la Ville ce printemps, veuillez visiter la page [ville.montreal.qc.ca/printemps](http://ville.montreal.qc.ca/printemps).

**Sources :** Ville de Montréal, Regroupement des éco-quartiers

## Ouverture aux demandeurs du nouveau Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) amélioré du Canada

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) acceptera les demandes présentées dans le cadre du nouveau Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF) amélioré à compter du 4 mai 2013.

« La priorité absolue du gouvernement demeure l'emploi, la croissance économique et la prospérité à long terme », a déclaré le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, Jason Kenney. « Les modifications apportées font non seulement en sorte que le Canada puisse sélectionner les immigrants dont son économie a le plus besoin, mais également que ces immigrants soient mieux placés pour réussir. »

Les améliorations apportées à la grille de points du PTQF sont fondées

sur de nombreuses recherches qui ont systématiquement révélé que les aptitudes linguistiques et le jeune âge constituent deux des facteurs les plus importants de la réussite économique des immigrants. La modernisation du PTQF découle de recherches approfondies, d'une évaluation exhaustive du programme, de consultations auprès des intervenants et du public, et d'une étude des meilleures pratiques ayant cours dans d'autres pays.

La mise à jour des critères de sélection vise à améliorer les résultats économiques en permettant la sélection d'immigrants qui seront en mesure de s'intégrer plus rapidement et avec succès dans l'économie canadienne.

Les modifications appuient également le Plan d'action économique du

Canada de 2013 en mettant en place un système d'immigration rapide et souple dont la priorité est de répondre aux besoins de l'économie et du marché du travail du Canada. Parmi ces modifications, on compte l'instauration de l'évaluation des diplômes d'études (EDE), afin que l'évaluation des diplômes d'études étrangers soit faite en fonction de leur valeur réelle au Canada, ce qui permet aux nouveaux arrivants de prendre une décision éclairée avant d'immigrer au pays.

Pour éviter l'augmentation fulgurante des arriérés et des délais d'attente, on a dressé une liste de professions au titre desquelles un nombre fixe de demandes seront acceptées cette année.

Antérieurement, l'arriéré de demandes présentées dans le cadre du

Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) était en voie d'atteindre des délais d'attente inacceptables de 15 ans en 2015, l'arriéré comptant 1,5 million de demandeurs.

Grâce au Plan d'action pour accélérer l'immigration et au Plan d'action économique de 2012, l'arriéré du PTQF a presque été éliminé, et les nouvelles demandes sont traitées en environ une année.

Vous trouverez tous les renseignements à cet égard et les nouvelles troupes de demande dans le cadre du PTQF plus tard aujourd'hui sur le site Web de CIC, en vue du lancement du programme, le 4 mai.

Source : CIC.

*L'autonomie se dit d'une collectivité, d'un territoire dotés de pouvoirs et d'institutions leur permettant de gérer les affaires qui leur sont propres sans interférence du pouvoir central. (Larousse, 2013).*



Par Abdeljalil Zaidane

**D'**après les glossaires politiques, l'autonomie est la technique d'organisation administrative de certains territoires consistant à créer des institutions politiques propres à ces territoires, tout en réservant des pouvoirs de tutelle aux autorités de l'Etat.

L'autonomie apparaît de la sorte comme une face poussée de la décentralisation. Par contre, la sécession est la réclamation de certains groupes régionalistes d'une rupture des liens avec le pouvoir central.

Depuis 2004, le Conseil de sécurité appelle régulièrement "les parties et les États de la région à coopérer pleinement avec l'ONU pour mettre fin à l'impasse actuelle et progresser vers une solution politique".

C'est ainsi, et en réponse à cet appel de la communauté internationale, le Maroc s'est inscrit dans une dynamique positive et constructive, en s'engageant à soumettre une initiative pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara ; c'est à dire la prédisposition de doter les provinces sahariennes d'un régime institutionnel particulier dans le cadre de la souveraineté du Royaume et du respect de son intégrité territoriale et de son unité nationale.

Ledit statut permet en effet au plan diplomatique de sortir de "l'impasse référendaire" en proposant une alternative crédible, respectueuse du droit des peuples à s'émanciper de la tutelle des pouvoirs centraux.

### De la construction politique à la transition démocratique

Le Maroc actuel respire un processus de transition démocratique et réalise un pas de géant pour plus de démocra-

tie à travers des grands projets structurants dont la réforme constitutionnelle historique de 2011 et la régionalisation avancée...

Au niveau national, Ce mouvement de transition démocratique est un véritable pacte pour le changement et également le fruit d'une volonté politique en symbiose avec les aspirations du peuple marocain et des acteurs politiques pour consacrer le choix irréversible de construire un État de droit démocratique et poursuivre résolument le processus de consolidation et de renforcement des institutions d'un Etat moderne, ayant pour fondements les principes de participation, de pluralisme et de bonne gouvernance et de développer une société solidaire où tous jouissent de la sécurité, de la liberté, de l'égalité des chances, du respect de leur dignité et de la justice sociale, dans le cadre du principe de corrélation entre les droits et les devoirs de la citoyenneté.

Au niveau international, le Maroc réaffirme son attachement aux droits de l'Homme, tels qu'ils sont universellement reconnus, ainsi sa volonté de continuer à œuvrer pour préserver la paix et la sécurité dans le monde.

### L'engagement du Maroc en faveur d'une solution politique définitive

Le projet d'autonomie pour le Sahara garantit à tous les sahraouis à l'extérieur comme à l'intérieur, toute leur place et tout leur rôle, sans discrimination dans les instances et institutions de la Région autonome du Sahara. Cette dernière aurait une aptitude d'initiative en matière de relations extérieures puisqu'elle peut "en concertation avec le Gouvernement, établir des liens de coopération avec des Régions étrangères en vue de développer le dialogue et la coopération interrégionale".

Par ailleurs, le Sahara disposera des moyens de ses attributions à travers des revenus tirés notamment du patrimoine de la région et de l'exploitation des ressources naturelles situées dans la région et perçus par l'Etat, ainsi que des impôts votés par le Parlement Régional. L'Etat exercerait une compétence exclusive en matière de sécurité nationale, de défense, d'affaires étrangères, et de politique religieuse.

### Les éléments de base de la proposition marocaine

Le projet marocain d'autonomie s'inspire des propositions pertinentes de l'ONU et des dispositions constitutionnelles en vigueur dans les États géographiquement et culturellement

proches du Maroc, et s'appuie sur des normes et standards internationalement reconnus.

Ainsi, le pouvoir exécutif serait dévolu au Chef du Gouvernement Régional du Sahara élu par le Parlement Régional et investi par le Roi. Des compétences importantes relèveraient de la Région autonome du Sahara, notamment en matière de développement économique d'infrastructures, d'administration territoriale, de développement social, d'environnement et de culture.

Au niveau des ressources, Les provinces du Sud disposeront des ressources financières nécessaires à son développement, particulièrement :

- Les impôts, taxes et contributions territoriales édictées par les organes compétents de la région;
- Les revenus de l'exploitation des ressources naturelles situées dans la région et perçus par l'Etat;
- Les ressources nécessaires allouées dans le cadre de la solidarité nationale;
- Les revenus provenant du patrimoine de la région.

L'État conservera la compétence exclusive, notamment sur :

- Les attributs de souveraineté, notamment le drapeau, l'hymne national et la monnaie;
- Les attributs liés aux compétences constitutionnelles et religieuses du Roi, Commandeur des croyants et garant de la liberté du culte et des libertés individuelles et collectives;
- La sécurité nationale, la défense extérieure et de l'intégrité territoriale;
- Les relations extérieures;
- L'ordre juridictionnel du Royaume.

### Principaux organes de la Région autonome du Sahara

La région du Sahara sera dotée d'institutions locales, une institution législative ou Parlement qui sera composé de membres élus par les différentes tribus sahraouies avec une représentation féminine appropriée.

Le pouvoir exécutif de la Région autonome du Sahara sera exercé par un Chef de Gouvernement élu par le Parlement régional (gouvernement parlementaire), ce mode d'élection parmi les expériences les plus avancées. Le Chef de Gouvernement Régional du Sahara forme le gouvernement de la région, il est représentant de l'Etat dans la Région et responsa-

ble devant le Parlement de cette dernière.

Processus d'approbation et de mise en œuvre du statut d'autonomie

Le processus d'approbation et de mise en œuvre du statut d'autonomie prévoit d'abord que ce dernier fera l'objet de négociations et sera soumis à une libre consultation référendaire des populations concernées. Ce référendum constitue, conformément à la légalité internationale, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, le libre exercice, par ces populations, de leur droit à l'autodétermination.

Le Royaume du Maroc prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer aux personnes qui seront rapatriées une réinsertion complète au sein de la collectivité nationale, dans des conditions garantissant leur dignité, leur sécurité et la protection de leurs biens. De même, le Maroc, adoptera une amnistie générale excluant toutes poursuites, arrestation, détention, emprisonnement ou intimidation de quelque nature que ce soit...

### Conciliation entre l'autonomie et l'unité de l'État

A l'instar des expériences régionales ou autonomes dans les États unitaires, le projet marocain d'autonomie souligne l'importance et la nécessité de concilier entre la forme unitaire de l'État marocain et l'autonomie de la Région du Sahara. Dans ce sens, la représentation de l'État dans la région du Sahara, prévue par le projet, est une disposition d'une importance particulière qui permet à la fois de sauvegarder l'unicité du Maroc et de protéger les acquis de l'autonomie de la Région du Sahara.

Le Maroc continue à s'engager, avec détermination, dans une négociation sérieuse et approfondie, en vue de contribuer concrètement à la réalisation de la solution politique, définitive et mutuellement acceptable, tant attendue par la communauté internationale.

Le Royaume nourrit l'espoir de trouver auprès de l'Algérie la même volonté politique et engagement de bonne foi, afin d'aboutir à la résolution définitive de ce différend, qui dure depuis plus de 38 ans, permettant, ainsi, de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité régionales et de favoriser la relance de la construction maghrébine où tout le monde est gagnant.

*Vous pensez acheter un immeuble locatif résidentiel ? Vous vous demandez si vous devez l'acheter à titre personnel ou par l'entremise d'une corporation?*



Par Youssef El Aribi, BAA, D. Fisc., directeur en fiscalité, [elaribi.youssef@rcgt.com](mailto:elaribi.youssef@rcgt.com)

Jusqu'à tout récemment, l'acquisition d'un immeuble locatif résidentiel se faisait, en règle générale, de façon personnelle ou, lorsque l'achat était effectué par plus d'une personne, en copropriétés indivises ou par une société de personnes. La société par actions (compagnie) n'était pas retenue en raison de l'impossibilité pour l'investisseur de bénéficier personnellement des pertes locatives générées par l'immeuble et en raison du coût de la taxe sur le capital du Québec.

Par contre, l'abolition de la taxe sur le capital du Québec, à compter du 1er janvier 2011, vient changer la donne, et la détention d'un immeuble locatif résidentiel par une corporation pourrait s'avérer avantageuse dans certaines circonstances, notamment :

#### **Lorsque le revenu imposable du propriétaire est considérable**

D'un point de vue fiscal, il est vrai que les taux d'imposition s'apparentent (taux d'imposition corporatif d'environ 46,57 % par rapport à un taux d'imposition marginal maximum du particulier de 48,2 %), mais le fait de procéder de la sorte pourrait per-

mettre de réhypothéquer l'immeuble locatif résidentiel et d'avoir la certitude que les intérêts soient tous déductibles par la société par actions.

#### **Lorsque le revenu imposable du propriétaire est peu élevé**

Le fait de céder l'immeuble locatif résidentiel à une société par actions a pour effet de réduire le revenu imposable du contribuable, et ce dernier pourrait bénéficier de certains incitatifs fiscaux (crédits pour la TPS et la TVQ, crédit d'impôt pour la solidarité, soutien aux enfants, prestation fiscale aux enfants, diminution du remboursement de la pension de la sécurité de vieillesse, augmentation de certains crédits basés sur le revenu familial, etc.).

#### **Protection d'actifs**

Le fait de détenir l'immeuble locatif résidentiel par l'entremise d'une société par actions offre une certaine protection d'actifs contre les créanciers du contribuable.

#### **Transfert d'un immeuble détenu à titre personnel**

Il est possible de procéder à un transfert d'un immeuble locatif résidentiel que vous détenez déjà à titre personnel à une société par actions sans incidence fiscale immédiate, et ce, en vous prévalant des règles de roulement fiscal. Lors de ce transfert, la société par actions pourra émettre un billet à demande à l'ancien propriétaire de l'immeuble locatif résidentiel correspondant au coût payé par ce dernier pour le terrain et le bâtiment, auquel on devra retrancher l'amortissement fiscal pris sur le bâtiment ainsi que le montant de la dette (hypothèque) qui sera assumée par la société par actions. Enfin, le particulier pourra encaisser, libre d'impôt, le montant du billet que la société par actions lui aura émis lors de ce transfert.

## Royal Air Maroc: Une offre totale de 40 000 sièges pour la communauté marocaine établie à l'étranger

Le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger (MCMRE) et Royal Air Maroc sous l'égide du Ministère de l'Équipement et des Transports, ont signé, mardi 16 avril 2013, une convention de partenariat pour l'octroi de facilités de transport au profit de la communauté marocaine établie à l'étranger portant sur une offre totale de 40 000 sièges.

Présidée par le Ministre, Abdellatif Maâzouz, et le Directeur Général Exécutif de la compagnie nationale, Abderrafia Zouitene, en présence de l'Ambassadeur du Maroc en France et du Directeur Général de l'Aviation Civile relevant du Ministère de l'Équipement et des Transports, la cérémonie de signature s'est déroulée à Paris devant une forte délégation de représentants d'associations de Marocains résidant en France.

Grâce à cette convention de partenariat, Royal Air Maroc accorde, au profit de la communauté marocaine résidant à l'étranger, des réductions tarifaires pour l'achat de billets effectué à l'avance, ainsi que des prix préférentiels pour l'achat de billets de groupes réalisé par des associations de MRE. La convention prévoit également la mise

en place d'une carte de fidélité famille accordant une réduction de prix et des facilités de traitement d'excédent de bagage, ainsi qu'une carte privilèges pour les seniors retraités.

Royal Air Maroc offre, dans le volet culturel de la convention, des facilités de transport au profit des artistes pour leurs activités et programmes initiés par le Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Étranger, ainsi qu'aux enfants et jeunes MRE participant aux séjours culturels et linguistiques organisés dans leur pays d'origine.

La convention de partenariat prévoit, entre autres, un appui pour les MRE en difficulté pour leur déplacement au Maroc notamment pour ceux qui ne s'y sont pas rendus depuis une longue période.

La conclusion de cette convention est le fruit de la volonté commune du Ministère Chargé des MRE, du Ministère de l'Équipement et des Transports et de Royal Air Maroc visant à renforcer le lien des MRE avec leur mère patrie et à les appuyer dans cette période de crise que traversent actuellement les pays d'accueil.

Source : [aeronautique.ma](http://aeronautique.ma)



**Maroc Canada Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

Visitez nous à : [www.maroc-canada.ca](http://www.maroc-canada.ca) et réagissez à tous nos articles

## Existerait-il une phobie de l'islamophobie ?

*Les récents remous provoqués par une proposition sénatoriale de résolution relative à la lutte contre l'islamophobie ont fait resurgir les vieilles antiennes sémantiques autour du terme « islamophobie » et ce débat n'est pas terminé du fait qu'un second texte se prépare en réaction à ladite proposition « islamophobie ».*

**A** cet égard, certains font preuve de beaucoup de formalisme détournant souvent le débat des enjeux réels: la lutte effective contre les actes et propos racistes et discriminatoires, notamment visant les musulmans. Ces verbiages nous font penser à d'autres qui visent entre autres les termes « racisme » ou encore « homophobie ». Sous prétexte que les prétendues races n'existent pas le mot « racisme » perdrait de son sens. Ou encore l'homophobie serait plutôt la peur de l'homosexualité et non la discrimination envers les homosexuels.

En ce qui concerne le racisme grandissant ciblant spécifiquement les musulmans ou supposés tels, le terme le plus couramment utilisé est celui d'islamophobie. Malgré ses défauts, il s'est ainsi progressivement imposé au sein des différentes instances (1). Dans son acception généralement admise, l'islamophobie concerne les actes ou propos discriminatoires visant des individus ou des groupes sur base de leur islamité réelle ou supposée. La lutte contre l'islamophobie ne devrait donc pas être prise comme prétexte pour s'opposer à la liberté de critiquer ou de se moquer de l'islam en tant que religion.

Cette lutte doit toutefois prendre en compte l'instrumentalisation de la critique idéologique de l'islam en vue d'inciter à la haine ou à la discrimination des musulmans. Il s'agit là d'une dérive qui consiste à considérer par nature l'islam comme violent, menaçant, partisan du terrorisme, impliqué de manière active et combative dans un « choc des civilisations » ou comme une idéologie politique, utilisée à des fins politiques et militaires visant à instaurer son hégémonie.

La personnification de l'islam en particulier est une des voies détournées par lesquelles ceux qui entendent répandre leur haine des musulmans tentent de masquer leurs intentions sous le voile de la critique idéologique de l'islam. L'islam veut envahir l'Europe, l'islam est intolérant, L'islam veut ceci, L'islam veut cela, etc. Or, l'islam n'est pas une personne mais une idéologie religieuse. La critique personnifiée de l'islam s'attaque donc implicitement à la figure du « Musulman » qui devient l'incarnation matérielle d'une menace au départ purement idéologique. Ce procédé légitime la haine et la discrimination envers des individus au nom de la résistance à un danger fantasmé dont ils seraient tous les porteurs bien malgré eux.

Pourtant, que partagent réellement les musulmans entre eux de spécifiquement islamique ? Pas grand-chose en réalité tant leur vécu quotidien est rythmé par des réalités sociales, économiques, familiales, etc. qui réduisent le facteur religieux à la portion congrue. Comme il en est d'ailleurs pour tous les autres individus. Au fond, la chose qu'ils partagent le mieux est peut-être l'expérience de l'exclusion sociale. Mais cette expérience ne leur est pas spécifique, elle appartient en général à ceux qui font partie des groupes et classes dominés.

La vigilance doit donc être de mise tant la frontière entre la critique légitime de l'islam et l'incitation à la discrimination peut être poreuse. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à en jouer à coups de précautions oratoires dignes de la plus absurde des mauvaises fois. Les mêmes écueils sont d'ailleurs rencontrés dans d'autres débats comme en ce qui concerne

l'antisémitisme et l'antisionisme. Nonobstant la situation au Moyen-Orient, il est évident que certains discours visent à légitimer la haine des Juifs sous couvert de critique de l'idéologie sioniste.

Nous considérons donc l'émancipation des citoyens musulmans comme la finalité de la lutte contre l'islamophobie, qui doit donc être comprise comme synonyme de racisme antimusulman. Ce qui importe en fin de compte, c'est la situation qu'occupent les musulmans, au sens large du terme, dans les rapports sociaux qui les lient à leurs concitoyens ou avec les diverses autorités.

Le débat sémantique ne doit donc pas occulter ce triste constat : la lutte contre le racisme et les discriminations envers les musulmans reste trop peu efficace. C'est sur le plan des moyens concrets à mettre en œuvre pour y arriver que les avancées doivent avoir lieu. Il est dommage que, de ce point de vue, les puristes de la linguistique aient perdu leur verve.

Soulignons une fois de plus à ce propos la courageuse proposition de résolution relative à la lutte contre l'islamophobie déposée par des sénateurs et sénatrices issu-e-s de la gauche et de la droite : preuve en est que des humanistes laïques existent encore dans tous les partis démocratiques... Quelles que soient les défauts du texte, et au-delà des vœux pieux, ces personnalités politiques exhortent le gouvernement à prendre des mesures concrètes en matière de lutte contre le racisme antimusulman. Car si le Premier ministre a clairement indiqué que « La Belgique condamne l'islamophobie » (2), il reste encore à matérialiser cette profession de foi.

Par ailleurs, une autre proposition de

résolution émanant du Mouvement réformateur est en cours d'élaboration. Malgré d'éventuelles divergences sur la forme, nous espérons que cette initiative s'orientera selon les mêmes perspectives sur le fond.

Quant à ceux chez qui l'usage du terme islamophobie engendre une phobie incontrôlée, libres à eux d'en proposer d'autres et de faire cesser l'absurdité de cet éternel débat sémantique. À moins que la vacuité de leurs propos ne tente de dissimuler le déni d'une forme spécifique de racisme à l'encontre des musulmans. Spécificité qui s'explique notamment par la dangereuse banalisation des propos antimusulmans dans le débat public et qu'ils contribuent, volontairement ou non, à renforcer par leurs discours formalistes. Au final, la politique c'est un peu comme la météo, on peut se tromper mais le principal est que le lendemain soit moins sombre...

Par Azzedine Hajji & Fouad Benykhlef

### Notes:

(1) En Belgique, le Centre pour l'égalité des chances emploie ce terme au moins depuis son rapport annuel de 2002. Au niveau européen, le Conseil de l'Europe (ECRI), la Commission européenne (FRA) ainsi que le réseau européen contre le racisme (ENAR) l'emploient aussi régulièrement depuis plusieurs années pour qualifier le racisme antimusulman.

(2) Discours du Premier ministre Elio Di Rupo à la 67e Assemblée générale des Nations Unies (septembre 2012).



**Maroc Canada Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

Visitez nous à : [www.maroc-canada.ca](http://www.maroc-canada.ca) et réagissez à tous nos articles

### Une battante du nom de Fatima Lalem

## Une femme typiquement Méditerranéenne : À la fois Française, Marocaine et Algérienne...



**M**me Fatima Lalem est maintenant adjointe au maire de Paris, chargée de l'égalité homme / femme depuis 2008.

Elle avait auparavant assuré la présidence du comité de surveillance de l'Hôpital européen Georges-Pompidou pendant trois ans, et elle est actuellement présidente du centre ADECA 75 pour le dépistage du cancer du sein à Paris.

Après sa formation d'expert démographe et son doctorat en économie publique, elle était enseignante à l'université d'Alger de 1984 à 1993, puis elle a occupé des postes de responsabilité dans les milieux associatif, administratif et politique à Paris.

#### Une féministe engagée...

De mère marocaine et de père algérien, Lalem a souvent entendu dire pour être " une bonne fille ", " une bonne épouse " et " une bonne mère ", il faut être soumise pour gagner le respect des hommes !

Cependant, cette soumission n'a pas vraiment apporté le respect promis car les femmes de son entourage comme sa mère et ses tantes étaient maltraitées.

Sa mère, après son divorce, a beaucoup investi pour le capital éducatif de cette battante qui a grandi dans un milieu d'injustices à l'égard du genre féminin.

Elle se révolte vite contre la natu-

ralisation des tâches domestiques des femmes algériennes après l'apport considérable des femmes dans le maquis ; elle ironise : " les hommes ont accepté l'égalité homme/femme en temps de guerre, mais après ils leur ont dit : Retournez à l'espace domestique pour retrouver vos rôles 'naturels' ! (sur un ton satirique) ".

Sa forte volonté de lutter pour l'égalité homme/femme l'a poussé à devenir autonome financièrement. Elle estime que le travail rémunéré est le meilleur moyen d'indépendance pour l'émancipation des femmes.

Lalem termine ses études en France, puis elle se marie avec un Algérien, elle rentre ainsi à Alger pour enseigner à l'Université d'Alger.

Elle a contribué à la mise en place du projet de planification familiale et elle a lutté pour le droit d'avortement en Algérie, mais son projet n'a pas abouti comme elle l'avait tracé à cause des réticences internes.

Déterminée par ses valeurs démocrates, elle choisit de retourner en France pour mener à bien son projet pour l'égalité effective homme/femme.

Depuis son entrée en fonction à la mairie de Paris, elle a mené un combat selon trois axes :

#### Axe 1 : Formation et prévention contre la violence à l'égard des femmes

Pour Lalem, il faudrait commencer par un travail éducatif de prévention des comportements sexistes. Suite à la deuxième édition des états généraux de la promotion des actions d'éducation à l'égalité et à la sexualité en 2012, elle a publié un guide des ressources pour les professionnels éducatifs et les acteurs associatifs afin de lutter contre les stéréotypes sexistes dans les principaux lieux de socialisation comme les crèches, les écoles, les centres de loisirs et les bibliothèques.

D'autre part, elle a renforcé les centres d'hébergement pour accueillir les femmes victimes de violence et promouvoir leur autonomie financière. Dans le

cadre de son mandat, elle a participé à l'ouverture d'un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violence, et elle a aussi prévu deux autres centres d'hébergement dans son plan d'action.

#### Axe 2 : Emploi et autonomie financière des femmes

Dans le but de l'insertion sociale et professionnelle des femmes et la lutte contre la précarité, Lalem a mobilisé plusieurs ateliers dans son plan spécifique d'égalité pour l'emploi.

Ce plan est porté en partenariat avec les directions parisiennes pour appliquer l'approche égalitaire pour le personnel de la ville de Paris.

Elle se fixe ainsi comme objectif d'agir sur les politiques sociales à travers le RSA (Revenu de solidarité active) et les retraites, et de remettre en cause les politiques d'égalité dans l'emploi et de lutter contre la précarité de l'emploi féminin.

Par ailleurs, elle soutient les réseaux universitaires et associatifs qui cherchent à promouvoir une réflexion sur le travail et le genre comme le MAGE qui est un réseau de recherche international et pluridisciplinaire qui dépend du CNRS et qui a comme slogan : Marché du travail et genre, et le collectif national pour les droits des femmes (CNDF).

#### Axe 3 : Planification/ contraception

Depuis son entrée en fonction à la mairie de Paris, elle a renforcé les structures existantes de planification familiale avec la mise en place de huit centres de planification familiale pour la contraception et l'avortement. Grâce à l'appui de Bertrand Delanoë, qui est un maire féministe, nombreux centres de planification ont vu le jour, et l'interruption volontaire de la grossesse se déroule dans de bonnes conditions de santé.

#### Et pour l'universalité des droits des femmes...

Convaincue de son projet d'égalité homme/femme, Lalem insiste sur la volonté politique pour se lancer dans un projet de " démocratie des femmes " avec la ministre des droits des femmes Najat Vallaud Belkacem, pour la prochaine ministérielle femme de la région méditerranéenne. Cette mission d'appui officiel pour la " démocratie des femmes " vise un projet de " coconstruction " de plaidoyers construits avec les acteurs politiques et non pas avec des projets de solidarité ponctuelle avec les femmes du sud.

Ce projet futur a comme ambition de lutter pour l'universalité des droits des femmes.

Par Wassila Benkirane

*Selon Mme Mezgueldi Zohra, "L'inégalité entre les sexes est au cœur des débats sur les crises actuelles et la place des femmes reste le symptôme de l'inachèvement du processus démocratique"*



Par **Benkirane Wassila**,  
Doctorante en Sciences Sociales,  
Université Hassan II Casablanca  
(Maroc)

Le colloque euro-méditerranéen du RUS (Réseau universitaire et scientifique euro-méditerranéen), qui s'est tenu à Marseille, le 6 avril dernier, sous le thème : " *Crises actuelles et enjeux démocratiques en Méditerranée à l'épreuve du genre* ", a pu mettre en exergue l'exclusion ou la minorisation des femmes comme symptôme des dysfonctionnements de la démocratie, et ce, après les crises économiques qu'ont traversé les pays du nord (notamment certains pays européens comme la Grèce, l'Italie et Espagne) et les révoltes populaires dans les pays arabes de la rive du sud.

#### La démocratie à l'épreuve du genre dans la rive du nord

Dans ce colloque qui se caractérise par une participation exclusivement féminine, les intervenantes de la rive nord de la méditerranée ont presque toutes souligné la régression des droits des femmes surtout dans les pays qui étaient frappés par la crise économique.

La chercheuse grecque Elena Tzelpzis a souligné les précarités subjectives soumises au genre dans la crise grecque contemporaine, elle a ainsi décelé les discriminations des femmes et des jeunes dans les milieux professionnel et politique.

Quant à la professeure italienne de philosophie, Chiara Zamboni, celle-ci a soulevé l'anomalie italienne et le mouvement politique des femmes suite à la fragilisation de l'emploi féminin et la problématique de la

maternité qui pourrait compromettre l'épanouissement professionnel féminin.

Par ailleurs, la professeure espagnole Marta Segarra a présenté une analyse du discours politique caractérisé par la régression des droits féminins depuis le changement du gouvernement de la gauche socialiste de José Luis Zapatero à la victoire de la gauche conservatrice avec Mariano Rajoy.

De son côté, la professeure française d'histoire, Michèle Riot-Sarcey, a invité les participantes au colloque à repenser la liberté dans un espace-temps. Et elle a aussi mis en lumière sur le seizième siècle en Pologne comme étant le siècle de la tolérance avec le protestantisme, contrairement aux injustices religieuses dans d'autres pays de l'Europe.

Elle a aussi attiré l'attention sur le piège de la domesticité des femmes suite à la maternité, et elle a appelé à lutter pour le droit et pour l'égalité des droits dans un contexte frappé par la multiplicité des discours où il est difficile de concilier entre le droit et l'inconciliable réalité.

#### La démocratie à l'épreuve du genre dans la rive du sud

L'enjeu démocratique est encore plus critique dans les pays de la rive du sud de la méditerranée à cause de la victoire des partis islamiques qui prônent l'islam idéologisé décontextualisé, en mettant des freins aux acquis de l'islam contextualisé qui fait appel à la jurisprudence (l'ijtihad).

La présidente marocaine de la ligue démocratique pour les droits des femmes, Fouzia Assouli a rappelé les mutations sociales accélérées au Maroc marquées par la mondialisation et l'accès au monde virtuel, et les trois transitions: démographique, urbaine et éducative.

Mme Assouli a insisté sur l'importance du mouvement des droits des femmes comme levier de changement et pour faire face aux problèmes identitaires.

Elle a ainsi présenté un état des lieux sur les acquis dans les droits avec la réforme du système judiciaire au Maroc, tout en relevant les régressions des droits féminins dans la réalité sociopolitique. Elle a ainsi fait le constat d'un "hiver des droits des femmes" et d'un "printemps du parti islamiste"; selon elle, les

islamistes ont remporté les élections parce qu'ils étaient les mieux organisés.

Finalement, elle a relevé l'importance de la révision de fond de la législation pénale et l'adoption d'une loi-cadre.

De son côté, La professeure tunisienne d'histoire Dalenda Lagueche a invoqué la nouvelle réalité sociale tunisienne postrévolutionnaire marquée par l'intensité des tensions qui traversent tout le corps social.

D'après elle, la transition politique est faite mais la transition culturelle reste en suspens à cause des fractures sociales et politiques.

Elle a ainsi opposé la période de Bourguiba qui se caractérise par les grands acquis socioéconomiques, et la période postrévolutionnaire qui a imposé une atmosphère de doute et d'ambiguïté au détriment du projet modernisateur symbolisé par Bourguiba.

Ayant fait le constat que la résistance contre l'islam idéologique s'organise surtout au niveau des classes moyennes cultivées, Mme Lagueche a fait la distinction entre la minorité qui prône l'égalité des droits et la majorité inconsciente qui se laisse, selon elle, manipuler par le parti islamiste au pouvoir.

Dans ce contexte de tensions politiques, deux visions de la société s'affrontent dans les espaces médiatiques en mettant en opposition l'islam idéologisé actuel et l'islam contextualisé qui fait appel à la jurisprudence.

En parlant de l'Algérie, la sociologue Fatma Oussedik a rappelé l'histoire occultée des femmes algériennes maquisardes qui ont été utiles au combat, mais après l'indépendance

elles sont retournées à l'espace domestique sans aucune reconnaissance.

La situation socioéconomique des femmes et des jeunes en Algérie est critique à cause des injustices sociales et la montée de l'immigration clandestine des émigrés " haragas " qui ne sont pas satisfaits de leur situation et brûlent les barrières... se dirigeant vers la rive nord de la méditerranée.

#### Les recommandations du RUS

La présidente de l'Association pour le RUS, Pr Mezgueldi Zohra, a affirmé que l'inégalité entre les sexes est au cœur des débats sur les crises actuelles et que la place des femmes reste le symptôme de l'inachèvement du processus démocratique, d'où l'intérêt de la mise en place d'une démocratie effective.

Dans ce sens, elle a appelé à la promotion et à la valorisation des travaux sur le genre qui portent une réflexion critique sur les rapports de pouvoir entre les sexes.

Elle a aussi souligné l'aspect transversal de l'approche genre dans la production et la reproduction des savoirs, et l'utilité sociale de la recherche qui mérite le soutien et la reconnaissance de l'ensemble des études sur le genre. Et dans le but d'ancrer les valeurs du RUS, la présidente a relevé les nouvelles opportunités de recherche sur les enjeux démocratiques du genre dans les pays du nord et du sud; faisant valoir l'importance de la diversité culturelle et le partage d'expériences entre les pays des deux rives de la méditerranée.

## *L'amitié suppose, entre autre, certains attributs qui en font une qualité recherchée et une richesse désirée, rêvée ou traquée.*



Par Majid Blal  
[majidblal@hotmail.com](mailto:majidblal@hotmail.com)

Elle se targue d'avoir la prédisposition viscérale à l'écoute active de l'autre. Une oreille tendue quand le besoin de se raconter cherche preneur. Une attitude dépourvue de jugement et une empathie qui se refuse le saut aux conclusions hâtives soient-elles ou tardives.

#### Dessangler les appréhensions...

L'amitié présume la confiance et présage la confiance. Se dire sans masque, s'ouvrir à l'autre sans cuirasse, remettre la défensive le temps d'une discussion : Déclaration d'une difficulté, révélation d'un défaut, divulgation d'un aveu ou d'une faiblesse. Dessangler les appréhensions et désobstruer les vannes des mots en mettant les clefs de sa vulnérabilité entre les mains d'un autre.

Un autre humain dont une éventuelle fragilité, une potentielle vulnérabilité, un manque de considération de soi pourraient tirer jouissance à l'ego en célébrant l'épisode triomphant de la personnalité : La défaillance momentanée, passagère ou ponctuelle de l'ami(e) devenu faire-valoir. Vive la morale de l'instinct animal ! Quand on voit un animal blessé, il faut l'achever même quand c'est de sa propre famille. Pour son propre bien.

Seule la confiance préalable à l'amitié et la sublimation du rapport privilégié peuvent faire rempart à l'abus dans la relation.

Seule la volonté de ménager l'autre peut préserver du pouvoir de l'intrusion du néfaste dans la qualité des appréciations mutuelles.

Parler à un(e) ami(e) est d'un grand réconfort qui peut parfois comme besoin vital faire le funambule entre la vision avenante, la compréhensive recherchée et la perception surnoi-

sement malveillante et adroitement exploitée.

"N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures."

Il n'est aucune garantie ni certitude acquise que cela ne revienne en boomerang affûté et effilé pour faire ciller nos tympans avant d'essayer de s'infiltrer dans la brèche laissée béante vers l'estime de soi. Estime de soi qu'on a laissé en consigne entre les mains de l'autre.

Se fier. Se confier pousse au don de son âme à l'incertain. C'est une action en quête de sûreté, d'un abri. « Abri : L'orage lui amène des clients » et on devient facilement l'otage de sa propre décision. "N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures." rappelle le proverbe Gitan

S'ouvrir c'est donner des armes et les clefs du Bunker à qui peut en user à sa guise, quitte à te mettre hors de toi, hors de ton antre, hors de ton image, hors de ta propre perception de toi. Jules Renard disait que « Il n'y a pas d'ami, il n'y a que des moments d'amitié »

Vous me le direz comme je me le répète depuis onze mille ans de ma vie que c'est à moi de choisir ma fréquentation. Je vous rassure ! Votre façon est meilleure que la mienne. Vous êtes au fond, au fond de vous, mieux que moi et que vous avez la maîtrise du relationnel...

Et si comme cela par hasard vous avez le cafard, des soucis, des pertes Ray Ban sans vision. Si vous avez des cumuls de rides et des pertes de dents, des ardoises là ou devraient s'accréditer des hypothèques, racontez tout en vrac sans en faire un secret d'amitié.

Si vous avez la naïveté de bousculer l'ordre établi de ne plaire qu'en achetant les produits et les hommes, vous n'aurez pas d'amis...

#### **"On ne s'élève jamais en abaissant les autres!"**

J'ai vu de mes vieilles lunettes de presbytes des coyotes s'acharner sur un vieux lion décharné parce qu'il a perdu son statut et privilège.

J'ai vu des amis devenir des sans cœur parce que l'autre est prosterné devant l'adversité.

J'ai vu le mépris dans les yeux des

gens quant à leur ami agenouillé une fraction d'histoire. Fléchi un moment dans le western de la résilience.

Si vous avez le juste dédain sans apostrophe des gens griffées de la frime héritée et des ragots ravageurs, ne fermez pas les yeux ni vos gueules.

Si vous avez un brin authentique son des mots que vous dégainez pour vous définir quand le regard social vous fait douter, ne passez pas votre chemin dans l'indifférence

Si vous cherchez à enjoliver le point d'interrogation dans les yeux avars de compliments et que vous avez peur du feedback des feelings destructeurs, alors vous n'avez pas besoin des bienfaits d'amis (es). Vous n'avez pas besoin d'amis(es)... Trouvez une bibliothèque, un magasin de vins et spiritueux, une retraite dans la nature, une solitude à apprivoiser ou tout simplement une

pharmacie...

Il arrive que les amis(es) doivent rentrer dans leurs casernes ! Ceux qui ont pensé avoir gagné la guerre de la vie laissent la résilience aux autres.

Gardez vos amis(s) loin de vous, vous suffit que je vous inocule les miens.

Je ne veux rien apprendre de la vie. Je récidive répétant la bêtise à l'infini, essayant toujours de trouver la moyenne arithmétique dans la citation de John Ruskin « La suprême récompense du travail n'est pas ce qu'il permet de gagner, mais ce qu'il permet de devenir »

Je récidive en essayant de trouver la médiane dans la citation de Chamfort « J'ai renoncé à l'amitié de deux hommes, l'un parce qu'il ne m'a jamais parlé de lui, l'autre parce qu'il ne m'a jamais parlé de moi » En bien !

## Cherche immigrant(e)s installés au Québec depuis moins de 10 ans pour une interview

Après avoir consacré plus de 25 ans au domaine de la traduction, j'ai voulu exercer un bénévolat, mais pas n'importe lequel. Une expérience de quelques années au Ministère de l'Immigration du Québec est venue intensifier mon intérêt et ma curiosité pour la diversité culturelle et le parcours des immigrants. Mon choix de bénévolat s'est donc arrêté sur le Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC), à Sherbrooke, organisme favorisant l'intégration des immigrants par le biais d'une panoplie de services et de ressources qui viennent en aide aux immigrants réfugiés ou indépendants. Depuis plus de six (6) ans, j'œuvre au sein de cet organisme, une expérience fort enrichissante et instructive sur les divers aspects liés à l'immigration.

C'est de cette expérience qu'est née l'idée de mon projet, soit d'interviewer des personnes provenant de divers pays, qui seraient disposées à témoigner de leur vécu, à partir de leur décision de quitter leur pays jusqu'à leur vie au Québec. Ce projet a été mis en branle il y a plus d'un an, et depuis, j'ai interviewé dix familles de pays différents. Leur témoignage

est souvent extrêmement intéressant, touchant, parfois déchirant, mais plein d'espoir, et me renseigne davantage sur leur réalité.

Il est à noter que je connais très bien la ville de Montréal pour y avoir habité pendant plus de 20 ans, et comme j'ai conservé un pied à terre, j'y vais régulièrement. C'est dans la grande métropole que je souhaite poursuivre ma démarche.

Pourquoi ce projet?

Je me suis rendu compte avec les années que les Québécois ignorent ce qu'entraîne la décision d'immigrer, que ce soit au Canada ou ailleurs, ainsi que les démarches et le courage que ce processus engendre. Je m'en déssole, car le Québec, plus particulièrement Montréal, est devenu une société multiethnique, une richesse dont tous les Québécois doivent prendre conscience. Je souhaite recueillir un large éventail de témoignages et les publier sous forme de recueil.

#### Contact :

Aline Cloutier, rédactrice/traductrice  
Tél. : 514 767-5663 OU 819 868-1955  
Courriel : [cloutier.aline@gmail.com](mailto:cloutier.aline@gmail.com)

*Dans un entretien paru dans l'édition du 29 avril 2013 du journal « Le Matin du Sahara et du Maghreb », M. Ron Stikker, Ambassadeur des Pays-Bas au Maroc, a longuement abordé l'excellence des relations multidimensionnelles entre les deux pays, destinées à être encore plus approfondies au niveau bilatéral et dans le cadre de l'Union Européenne, dont les Pays Bas sont un des six pays fondateurs, lors du lancement de la CEE.*



**Par Abdelkrim Belguendouz**

Universitaire à Rabat (Maroc), Chercheur spécialisé en migrations.

On ne peut que se réjouir de la coopération intense des Pays-Bas avec le Maroc dans divers domaines comme la gestion de l'eau, le transport et la logistique, les nouvelles technologies, les énergies renouvelables, la présence de diverses multinationales néerlandaises etc..

Au plan humain, facteur très important dans la consolidation de l'amitié existant entre les deux peuples, depuis la signature du « pacte d'amitié » de 1610 entre les deux pays, la présence actuellement de quelques 362.000 Marocains aux Pays-Bas est un puissant levier pour le développement économique, social et culturel de la Hollande.

Comme le reconnaît l'Ambassadeur néerlandais à Rabat, ce riche apport se concrétise aussi bien au niveau du commerce que de la culture, des arts et du sport, avec la présence de nombreux footballeurs, d'écrivains de talents, de musiciens, de parlementaires et même de maires ou de ministres.

A côté de ces réussites incontestables dans l'intégration à la société néerlandaise, on regrettera cependant l'existence de problèmes par-

mi la jeunesse marocaine en particulier. Mais ces problèmes ne sont pas dus au fait que ces jeunes sont d'origine marocaine, mais constituent la résultante de tout un contexte économique, social, culturel, éducatif et sociologique néerlandais. L'échec constaté au niveau d'une partie de ces jeunes, est l'échec du modèle d'intégration néerlandais dans son ensemble. Il n'est pas à analyser de manière ethnique, comme l'ont abordé dernièrement certains députés au sein du Parlement néerlandais, en parlant et en pointant du doigt « le problème des Marocains » !

#### Une ombre au tableau

L'actualité nous renvoie à une autre ombre dans les relations marocco-hollandaises qu'il s'agira d'effacer par un dialogue productif et constructif entre deux véritables partenaires, c'est-à-dire dans un traitement d'égal à égal, compte tenu de l'approfondissement recherché des relations entre les deux pays dans le cadre bilatéral et au niveau des rapports euro-marocains, en liaison avec le Statut avancé reconnu au Maroc par l'Union Européenne depuis le 13 octobre 2008.

Le problème qu'il s'agit de résoudre dans cet esprit, est lié à la décision unilatérale, injuste et discriminatoire prise par le gouvernement néerlandais, consistant à réduire dans un premier temps de 40% les allocations familiales concernant quelques 4500 enfants au Maroc et les pensions de veuves ou de veufs se trouvant au Maroc au nombre de 900 environ.

Sur une première liste de 644 personnes, la répartition géographique était approximativement comme suit : Nador (213) ; Alhoceima (96), Ouarzazate (62), Tanger (42), Tétouan (39), Taza (36), Berkane (31), Oujda (29), Agadir (27), Meknès (21), Marrakech (15), Casablanca (12), Larache (11), Guelmim (10) etc...

Ces réductions de 40% ont été

décidées par le gouvernement néerlandais à la suite de l'adoption en juin 2012 d'une loi instituant le principe du pays de séjour, consistant à déterminer le taux de ces prestations en fonction du coût de la vie dans ces pays, comparé à celui qui prévaut aux Pays Bas. Pour le Maroc et sur la base d'indicateurs très contestables de la Banque Mondiale, le coût de la vie a été décrété 40% moins cher qu'en Hollande.

#### Une autre loi en perspective

Ces réductions de 40% sont entrées en application à partir du 1er janvier 2013, en attendant le vote d'une autre loi qui vise, à partir du 1er janvier 2014, la suppression totale de l'exportation des allocations familiales vers l'étranger, dont le Maroc.

Pour ce second projet de loi, il est à signaler qu'il a été soumis par le Sénat hollandais au Conseil d'Etat (équivalent de la Cour Constitutionnelle) pour voir s'il est compatible avec la constitution néerlandaise et tient compte de l'esprit des conventions de sécurité sociale signées par les Pays-Bas avec de nombreux pays d'origine des migrants, dont le Maroc.

Suprématie du droit international sur les lois internes

Cet élément est capital à prendre en considération, dans la mesure où les droits sociaux des immigrés en Hollande sont régis par des conventions bilatérales qui sont au niveau de la hiérarchie juridique, supérieures au droit interne néerlandais.

A ce propos justement, l'article 5 de la convention de sécurité sociale signée entre le Maroc et les Pays Bas en 1972, précise clairement ce qui suit :

« Les prestations en espèces d'invalidité, de vieillesse ou de survivants, les allocations au décès et les allocations familiales acquises au titre de la législation de l'une des parties contractantes, ne peu-

vent subir aucune réduction, ni modification, ni suspension, ni suppression, ni confiscation du fait que le bénéficiaire ou l'enfant réside sur le territoire de la partie contractante autre que celui où se trouve l'institution débitrice ».

Par conséquent, le gouvernement néerlandais, qui a agi de manière unilatérale, ne pouvait faire fi de l'existence de pareils instruments juridiques internationaux qui régissent de manière ordonnée et crédible les rapports migratoires entre deux Etats souverains, qui se respectent.

La mesure est par ailleurs injuste s'agissant par exemple des pensions de survivants, dans la mesure où celles-ci sont versées à partir des cotisations des assurés et que ces derniers pouvaient, de leur vivant, retirer leur capital pour en bénéficier à ce moment là.

La discrimination enfin, est liée au fait que l'on procède à des différenciations selon que l'on réside au sein ou en dehors de l'Union européenne.

#### Arguments discutables et recours

S'il est tout à fait normal et dans sa mission qu'un ambassadeur défende publiquement le point de vue du gouvernement du pays qu'il représente, d'autres objections peuvent être opposées à l'argumentaire développé par M. l'Ambassadeur Stikker concernant le dossier migratoire en question.

Préciser que sur les 4500 enfants, quelques 4000 sont néerlandais, n'enlève rien au fait que tous ces enfants sont également marocains et qu'à ce titre, le gouvernement marocain a l'obligation de défendre leurs intérêts et leurs droits, conformément à l'article 16 de la Constitution marocaine rénovée du 1er juillet 2011.

Insinuer que les enfants se font

À suivre : Page 17

*Suite de la page 16*

exploiter par les parents au Maroc pour des raisons financières, c'est dénier aux parents le droit de leur choisir un système éducatif qui revient par ailleurs le plus souvent très cher dans certaines institutions privées au Maroc.

Vouloir obliger les enfants à vivre et à suivre leur scolarité aux Pays-Bas, c'est ne pas leur reconnaître également leur marocanité et ôter aux parents leur choix de faire vivre leurs enfants au Maroc.

C'est avec soubassements rappelés par l'Ambassadeur, que les réductions ont été prises et appliquées par le gouvernement néerlandais. Ces mesures ont été bien entendu contestées par les intéressés. Mais les recours effectués auprès de l'organisme néerlandais de sécurité sociale ont été tous rejetés. D'où la saisie du Tribunal d'Amsterdam qui statuera

le 30 mai 2013. En cas de refus, les plaignants sont déjà décidés à recourir aux juridictions européennes pour obtenir gain de cause.

En attendant, le dossier des Marocains aux Pays Bas sera parmi les points saillants du débat parlementaire à la Chambre des Conseillers le 8 mai 2013, à l'occasion de l'interpellation mensuelle du Chef du gouvernement Abdelilah Benkirane, qui aura lieu cette fois sur le thème des politiques publiques du Maroc en direction des citoyens marocains à l'étranger.

#### Dialogue bilatéral attendu

Entre temps, les négociations dans le cadre de la commission mixte Maroc-Pays Bas en matière de sécurité sociale, auront lieu le 6 et 7 mai 2013, le lieu n'étant pas précisé officiellement, en dépit de demandes d'information faites dans ce sens !

Espérons que cette rencontre cruciale donnera lieu à un véritable dialogue et ne constituera pas l'expression d'un fait accompli. Les conventions bilatérales sont faites pour être respectées et les droits acquis des migrants protégés, élargis et non pas amoindris ou supprimés. C'est une question de crédibilité pour les Etats en présence, de dignité et de justice pour les personnes concernées, le respect des droits humains dans leur indivisibilité étant une exigence incontournable.

Encore une fois et encore, on ne saurait sacrifier ces droits, qui risquent par ailleurs d'être revus à la baisse par d'autres pays d'immigration, sur l'autel d'autres considérations dans les relations entre le Maroc et les Pays-Bas.

En définitive, on constatera que l'Ambassadeur des Pays Bas à Rabat fait sérieusement son tra-

vail de communication publique et de lobbying pour la défense des intérêts de son pays. On aurait souhaité que les diplomates marocains accrédités à La Haye, ainsi que les gestionnaires à Rabat du dossier de la communauté marocaine à l'étranger, fassent autant pour notre pays et sa communauté expatriée.

Le dernier épisode victorieux lié à la question de la souveraineté du Maroc sur ses provinces sahariennes, montre la centralité des droits humains. Ceux-ci, qui forment un tout, doivent être respectés, renforcés et élargis non seulement pour les Marocains du « dedans », mais également pour les Marocains de « dehors », en comptant pour la consolidation du front intérieur, sur l'implication de tous les citoyens marocains, où qu'ils se trouvent.

## Le Collectif Syndical des Travailleurs Immigrés au Maroc: Nouveau partenaire

Saisi de sa situation géographique, de l'obstruction des frontières européennes et de l'état géopolitique et/ou socio-économique incertain pour de nombreux pays d'Afrique notamment, le Maroc, traditionnellement lieu d'émigration, est également devenu un point de transit vers l'Europe et de plus en plus un pays d'accueil par défaut pour un nombre croissant de migrants réguliers et irréguliers de différentes nationalités notamment subsahariens.

Vu les nombreux cas enregistrés de violence et d'exploitation, licenciements abusifs des travailleurs migrants en situation irrégulière et leurs arrestations dans les chantiers puis leurs expulsions, le Forum de Béni Amir a impulsé la participation massive au 1er Mai 2012 de nombreux travailleurs d'origine subsaharienne installés au Maroc à la fête du travail sous la bannière du syndicat ODT (Organisation Démocratique du Travail). C'est ainsi, un congrès national constitu-

tif du Collectif Syndical des Travailleurs Immigrés au Maroc (CSTIM) a été tenu en date du 1er Juillet 2012 à Rabat, sous le slogan "Nous aussi, nous avons des droits", puis la création du collectif syndical ODT-Travailleurs Immigrés.

La création de ce groupement syndical, premier dans le continent africain, a marqué un nouvel élan au sujet de la défense des droits des travailleurs migrants au Maroc en leur dotant d'un cadre réglementaire. Une action qui jusqu'alors n'était entreprise que par des ONG et la société civile. Il s'agit, d'un regroupement de travailleurs étrangers de toutes origines et nationalités, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques, religieuses qui veille, notamment au respect des droits humains, l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés conformément à la Convention Internationale pour la Protection des Droits de tous les Travailleurs Immigrés et des Membres de leurs

Familles, la lutte contre les inégalités sociales dans un cadre légal et dans le respect de la loi en vigueur du Maroc.

Le Collectif Syndical ODT-Travailleurs Immigrés, qui compte plus de 2000 membres adhérents - majoritairement des sans papiers - repartis dans des grandes villes du Maroc, s'engage à coordonner l'action syndicale au niveau national et international et à pousser les instances internationales à faire du principe de libre circulation des personnes une dimension fondamentale et une condition indispensable pour un développement durable, le droit à l'éducation, la régularisation de la situation de tous les travailleurs migrants sans papiers, le droit à la santé, à sécurité sociale et à une justice équitable pour tous...

L'ODT-TI œuvre, également, à instaurer des centres de formation, afin de sensibiliser et de qualifier les ouvriers étrangers pour jouer un rôle dans le développement

socio-économique marocain avec l'appui des organisations de droit de l'Homme au Maroc, du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger, de certains partis politiques, des personnalités, des ambassadeurs, et certaines ONG marocaines et internationales..

Dans la même visée, l'ODT-TI, a organisé un ensemble d'activités et de rencontres ayant pour objet d'une part, de conscientiser et de sensibiliser les travailleurs (ses) sur leurs droits et leurs devoirs, de garantir des procès équitables des migrants sans papier aux tribunaux, de dénoncer les abus aux lieux du travail et d'autre part, de renforcer l'implication du milieu associatif marocain en faveur de la compréhension, la solidarité et la défense des droits des migrantes et des migrants au Maroc.

Z. Abdeljalil

*Malgré les bonnes performances économiques réalisées, le Maroc reste en butte à d'importants défis sociaux, parmi lesquels la persistance des inégalités, les disparités sociales importantes et les dysfonctionnements au niveau du marché du travail qui se traduisent par un taux de chômage élevé, notamment chez les femmes.*



Par **Fayrouz Fawzi**, doctorante en sociologie littéraire, Université Hassan II, Casablanca

**L**es inégalités de genre sont une des principales entraves à l'exercice des droits humains et au développement durable. Dans ce sens, l'inégalité est l'accès et le contrôle restreints ainsi que le manque de temps qui entravent la pleine participation des femmes aux activités et à la prise de décision dans les processus essentiels de développement.

De plus, les différences de genre peuvent être renforcées par d'autres différences structurelles telles que la race, l'ethnicité, la classe sociale, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle. C'est ainsi qu'il faut respecter que les êtres humains sont libres de développer leurs aptitudes personnelles et de procéder à des choix sans être limités par des rôles de genre stricts. D'ailleurs, le rapport de la banque mondiale qui est une source essentielle d'appui financier et technique pour l'ensemble des pays en développement, démontre le lien étroit entre développement économique et égalité des sexes qu'il définit en termes:

- ◆ d'égalité devant la loi;
- ◆ d'égalité d'opportunités;
- ◆ et d'égalité d'influence.

Suite à une étude récente, le rapport de la banque mondiale constate que malgré les progrès réalisés au Maroc dans le but de promouvoir l'égalité des sexes, des inégalités perdurent

.À titre d'exemple:

#### **Inégalité des droits:**

Discrimination directe ou indirecte fondée sur le sexe. L'exemple du droit à la propriété dont la femme est privée ou dont l'accès est limité (tutelle parentale, fraternelle ou maritale); problèmes d'héritage...

#### **Inégalité des ressources:**

Le temps, l'espace, l'information, l'argent, le pouvoir politique et économique, l'éducation et la formation, le travail et la carrière professionnelle, les nouvelles technologies, les services de santé, le logement, les moyens de transport, les loisirs...

L'accès aux ressources et aux bénéfices signifie la possibilité et le pouvoir d'utiliser celles-ci, d'avoir la latitude d'en assurer la gestion et pouvoir jouir pleinement des fruits qui en découlent. Le contrôle de ces facteurs signifie la latitude d'en définir et imposer le mode d'utilisation.

#### **Inégalité de l'influence :**

A cause de l'accès aux ressources limité et la capacité à générer des revenus affaiblie. En effet,

la participation à la prise de décision très limitée. Aussi nous remarquons que ces inégalités sont plus évidentes chez les pauvres. Donc l'égalité des genres est une condition essentielle à l'éradication de la pauvreté d'où la création de la grille GPE (genre, pauvreté et emploi) qui est un outil qui vise la mise en place de programmes politiques intervenant sur l'éradication de la pauvreté (observation/ analyse/ conception de stratégies effectives). C'est un outil qui renforce le travail de l'OIT «l'organisation internationale du travail».

L'éradication de la pauvreté fait parti des OMD «objectifs du Millénaire pour le développement» pour 2015 qui vise surtout l'autonomisation des femmes puisqu'elles sont les plus touchées par ce mal. Pourquoi ces inégalités perdurent-elles ?

#### **Les principaux accusés sont:**

- les institutions : qui sont influencées par des normes sociales et des préjugés sexués implicites ou explicites et qui contribuent à leur maintien.

les usages domestiques: la famille qui est un lieu déterminant des comportements des sexes et de trans-

mission de ceux-ci sous l'influence des usages communautaires.

l'économie, car moins le contexte économique est favorable, plus les inégalités sont évidentes. (inégalité d'accès aux ressources, aux activités rémunérées...)

Pour remédier à ces inégalités, il faudrait la mise en place d'une stratégie en 3 volets:

- ◆ Réforme des institutions (importance de l'intervention de l'Etat pour une action à caractère public et à meilleur impact sur les changements au niveau des institutions sociales et légales)
- ◆ Égalité de participation et de par-

tage des ressources (favoriser le développement économique)

- ◆ Égalité de participation à la décision et influence politique (faciliter l'accès et le contrôle des ressources notamment l'éducation, les ressources financières et les biens fonciers; alléger le fardeau domestique des femmes; mettre en place un plan de sécurité sociale qui respectent les différences des sexes face aux risques et au degré de vulnérabilité de chacun; établir l'égalité des sexes en matière des droits fondamentaux.

### Acwa Power entame la construction de la plus grande centrale solaire CSP au monde au Maroc

ACWA Power Ouarzazate vient d'adjuger un contrat EPC au consortium espagnol composé d'Acciona, Sener et TSK pour construire la Centrale de Production Indépendante (IPP) à énergie solaire concentrée (CSP) à capteurs cylindro-paraboliques de 160 MW de Ouarzazate. Le constructeur EPC a commencé l'ingénierie et les achats, conformément à un ordre de service restreint. Le développement du projet fera appel de manière significative à des entreprises localisées au Maroc.

ACWA Power Ouarzazate est une société détenue par la société saoudienne ACWA Power, l'Agence marocaine pour l'énergie solaire (Masen), et les sociétés espagnoles Aries et TSK. La centrale CSP 160 MW de Ouarzazate qui dispose de 3 heures de stockage thermique est aujourd'hui la plus grande centrale CSP à capteurs cylindro-paraboliques au monde.

Le projet est situé dans la province de Ouarzazate, région de Souss-Massa-Draa, à environ 200 km au sud de Marrakech. Dans un message parvenu à Infomédiaire Maroc, Paddy Padmanathan, Président Directeur Général de ACWA Power, a déclaré que "l'adjudication du contrat EPC est en ligne avec notre planning de développement et devrait nous permettre de respecter l'objectif d'une mise en marche commerciale de la

centrale au cours de la seconde moitié de 2015".

A noter que l'exploitation et la maintenance seront pris en charge par la société NOMAC, filiale d'ACWA Power. MASEN achètera l'électricité produite selon les termes de l'accord d'achat d'électricité (PPA) de 25 ans signé le 19 novembre 2012. Pour rappel, la centrale CSP de Ouarzazate de 160 MW est la 1ère d'une série de centrales lancées par Masen qui seront développées sur le site de Ouarzazate pour une capacité totale de 500 MW et utilisant différentes technologies d'énergies solaires.

A préciser que le Maroc dispose de ressources énergétiques renouvelables importantes qui offrent des alternatives durables aux énergies conventionnelles d'origines fossiles dont dépend actuellement le Pays. Avec la technologie CSP utilisée, le projet permettra de réaliser, avec une "approche écologique", des économies d'environ 470 000 tonnes de CO2 équivalent par année de fonctionnement.

Source : [Infomediaire.ma](http://Infomediaire.ma)

### Le compte rendu annuel de l'OMM sur l'état du climat confirme que 2012 se classe parmi les dix années les plus chaudes

*Selon la Déclaration de l'Organisation météorologique mondiale sur l'état du climat mondial, 2012 a rejoint les dix années précédentes dans le classement des années les plus chaudes jamais observées (au neuvième rang), malgré l'influence, en début de période, du phénomène La Niña qui a normalement pour effet de refroidir le climat.*

En 2012 (janvier-décembre), la température moyenne à la surface du globe (terres émergées et océans confondus) a présenté une anomalie positive estimée à 0,45°C (±0,11°C) par rapport à la normale calculée pour la période 1961-1990 (14,0°C).

D'après le compte rendu, elle se classe au neuvième rang des années les plus chaudes jamais observées depuis le début des relevés en 1850. Pour la vingt-septième année consécutive, la température moyenne à la surface des terres et des océans se trouve au-dessus de la normale calculée pour la période 1961-1990. Les années 2001-2012 comptent toutes parmi les 13 années les plus chaudes jamais observées.

«Bien que le rythme du réchauffement varie d'une année sur l'autre en raison de la variabilité naturelle du climat induite par El Niño, par les éruptions volcaniques et par d'autres phénomènes, le réchauffement continu de la basse atmosphère reste inquiétant», a déclaré Michel Jarraud, Secrétaire général de l'OMM. Selon lui, «la tendance à la hausse des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre qui se poursuit et entraîne une augmentation du forçage radiatif de l'atmosphère terrestre confirme que le réchauffement va se poursuivre».

#### Fonte inquiétante des glaces

«La fonte record des glaces de l'Arctique en août-septembre (chiffre inférieur de 18% au précédent minimum record enregistré en 2007 de 4,18 millions de km<sup>2</sup>) est également un signe inquiétant du changement climatique» a ajouté M. Jarraud. «Bien d'autres phénomènes extrêmes se sont produits en 2012, comme des sécheresses et des cyclones tropicaux. La variabilité naturelle du climat a toujours donné lieu à ces extrêmes mais les caractéristiques physiques de ces phénomènes météorologiques et climatiques résultent de plus en plus du changement climatique».

«À titre d'exemple, comme le niveau mondial de la mer est désormais plus élevé de 20cm environ par rapport à 1880, des tempêtes comme l'ouragan Sandy entraînent davantage d'inondations côtières qu'auparavant» a indiqué M. Jarraud.

Les déclarations annuelles de l'OMM forment un recueil des principaux phénomènes climatiques de chaque année. C'est aujourd'hui une source d'information reconnue qui fait autorité en matière de températures, de précipita-

tions, de phénomènes extrêmes, de cyclones tropicaux et d'étendue de la banquise. La nouvelle déclaration, qui fournit une analyse approfondie des tendances régionales, correspond à la volonté de l'OMM de diffuser davantage de données aux niveaux régional et national afin de soutenir les activités d'adaptation à la variabilité du climat et aux changements climatiques.

Le compte-rendu sur le climat pour l'année 2012, le plus détaillé à ce jour, sera examiné à la session du Conseil exécutif de l'OMM (du 15 au 23 mai 2013).

Des températures supérieures à la normale ont été observées en 2012 sur une grande partie de la surface terrestre, en particulier en Amérique du Nord, en Europe méridionale, dans l'ouest de la Fédération de Russie et dans certaines zones d'Afrique du Nord et d'Amérique du Sud. En revanche, des températures inférieures à la normale ont été enregistrées en Alaska, dans certaines régions du nord et de l'est de l'Australie ainsi qu'en Asie centrale.

Les précipitations dans le monde ont été légèrement supérieures à la normale à long terme calculée pour la période 1961-1990. Les précipitations ont été inférieures à la normale dans la plupart des régions du centre des États-Unis d'Amérique, dans le nord du Mexique, le nord-est du Brésil, le centre de la Fédération de Russie et le centre-sud de l'Australie. Elles ont été supérieures à la normale en Europe du Nord, en Afrique de l'Ouest, au nord et au centre de l'Argentine, dans l'ouest de l'Alaska et dans la plupart des régions du nord de la Chine.

#### Couverture neigeuse

L'étendue de la couverture neigeuse a été inférieure à la moyenne en Amérique du Nord pendant l'hiver 2011/2012, ce qui en fait la quatrième plus petite étendue de couverture neigeuse jamais observée selon les données du Laboratoire de l'enneigement mondial (Global Snow Laboratory). Cela contraste fortement avec les deux hivers précédents (2009/2010 et 2010/2011) qui avaient enregistré la plus importante et la troisième plus grande étendue de couverture neigeuse, respectivement, depuis le début des relevés en 1966.

Quant à l'étendue de la couverture neigeuse sur le continent eurasiatique, elle a été supérieure à la normale pendant l'hiver, ce qui en fait la quatrième plus grande étendue de couverture

neigeuse jamais observée. De façon générale, l'étendue de la couverture neigeuse dans l'hémisphère nord a été supérieure à la normale (de 590000 km<sup>2</sup> supérieure à la moyenne de 45,2 millions) et a représenté la quatorzième étendue de couverture neigeuse la plus importante jamais observée.

Calotte glaciaire du Groenland: au début du mois de juillet, la couverture glaciaire de surface du Groenland a très fortement fondu, atteignant 97% à la moitié du mois de juillet selon les estimations. Il s'agit de la fonte la plus importante depuis le début des observations satellites il y a 34 ans. En règle générale, presque la moitié de la calotte glaciaire du Groenland fond naturellement pendant l'été, en particulier à basse altitude. Cependant, en 2012, un système de haute pression a entraîné des températures supérieures à la moyenne dans cette région, qui sont liées à cette fonte rapide.

L'étendue de la banquise de l'Arctique a atteint le niveau le plus bas de son cycle annuel le 16 septembre, avec 3,41 millions de km<sup>2</sup>. Inférieur de 18% au précédent minimum record observé le 18 septembre 2007, le chiffre de cette année représente une diminution de 49%, soit 3,3 millions de km<sup>2</sup>, par rapport à la moyenne des minima calculée pour la période 1979-2000. La différence entre l'étendue maximum de la banquise arctique relevé le 20 mars et le niveau le plus bas enregistré le 16 septembre est de 11,83 millions de km<sup>2</sup>. Il s'agit de la perte saisonnière la plus importante d'étendue de la banquise arctique depuis le début des observations satellites il y a 34 ans.

L'étendue de la banquise de l'Antarctique a été, en mars, la quatrième plus importante jamais observée, avec 5 millions de km<sup>2</sup>, un chiffre de 16% supérieur à la moyenne enregistrée pour la période 1979-2000. Le 26 septembre, pendant la saison durant laquelle elle s'étend, la banquise antarctique a atteint une superficie jamais observée depuis le début des relevés en 1979, avec 19,4 millions de km<sup>2</sup>. Ce chiffre dépasse le record précédent d'étendue maximum de la banquise établi à 19,36 millions de km<sup>2</sup> le 21 septembre 2006.

#### Phénomènes extrêmes

L'ouragan Sandy a fait plus de 100 victimes et a causé d'importants dégâts aux Caraïbes. Aux États-Unis d'Amérique, les dommages ont été estimés à plusieurs dizaines de milliards de dol-

lars des États-Unis et 130 personnes ont été tuées dans l'est du pays. Le typhon Bopha, le plus meurtrier de l'année, a touché les Philippines à deux reprises en décembre. Pendant l'année, les États-Unis d'Amérique et le sud-est de l'Europe ont subi une sécheresse extrême alors que l'Afrique de l'Ouest a été touchée par de graves inondations. Les populations d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Asie ont été fortement touchées par des conditions extrêmes de froid et d'enneigement. De fortes inondations se sont produites au Pakistan pour la troisième année consécutive.

Le changement climatique accentue la variabilité naturelle du climat et devient une source d'incertitude pour les secteurs économiques sensibles au climat, comme l'agriculture et l'énergie.

«Il est essentiel que nous continuions à investir dans l'observation et la recherche afin d'approfondir nos connaissances sur la variabilité et le changement climatique» a indiqué M. Jarraud.

«Nous devons comprendre quelle proportion de la chaleur capturée par les gaz à effet de serre est stockée dans les océans et quelles en sont les conséquences sur leur acidification et d'autres phénomènes. Nous devons parfaire nos connaissances sur les effets de refroidissement temporaires provoqués par la pollution et les aérosols présents dans l'atmosphère. Il nous faut également approfondir nos connaissances sur le comportement changeant des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes dus au réchauffement climatique, ainsi que sur la nécessité d'aider les pays situés dans les zones les plus touchées à mieux gérer les risques liés au climat grâce à l'amélioration du système d'alerte précoce et de la veille climatique» a-t-il fait remarquer.

Le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC), adopté en 2012 par le Congrès météorologique mondial réuni en session extraordinaire, constitue désormais la plateforme mondiale nécessaire pour contribuer aux prises de décision en matière d'adaptation climatique par le biais de renseignements plus complets sur le climat.

Source : OMM

La Déclaration sur l'état du climat mondial en 2012 peut être consultée à l'adresse suivante: [www.wmo.int](http://www.wmo.int).

*N'en déplaise à Eric Zemmour qui ne rate jamais une occasion pour dire que les Noirs et les Arabes sont des délinquants notoires : Bertin Nahum est un génie, et il est noir et ... français !*



Par Mustapha Bouhaddar

**I**l est né un 14 novembre au Sénégal, sixième enfant d'une famille de huit, originaire du Bénin. Son nom est d'origine juive, mais il ne sait pas pourquoi. Dans sa famille, ils se sont toujours appelés Nahum depuis des générations.

Bertin n'avait pas encore un an quand son père décida d'emmener toute la famille en France à Lyon où il ouvre une épicerie. Il avait 9 ans quand sa maman est emportée par une attaque, et quelque temps après, c'est son père qui tombe gravement malade et mourra quatre ans plus tard. En attendant, il est placé dans un orphelinat où il rencontra Denise Avediguian qui le brancha sur la boxe française. Et il gardera les gants jusqu'à l'âge de 18 ans, et sera quatre fois champion de France. Il a confessé à un journaliste qui l'interviewait : « Le sport a beaucoup compté pour moi pendant toutes ces années là, et Denise aussi. Elle m'a accompagné dans ces moments difficiles. »

Deuxième rencontre dans sa vie, c'est en quatrième, un professeur de math qui refuse d'utiliser le principe de la carotte et du bâton et qui a une recette toute bête : la confiance. La pure école républicaine avec ses capacités à élever des jeunes générations et leur permettre de s'élever socialement. Cette école lui a donné des ailes, il a eu de très bonnes notes en math, lui qui a toujours été un élève moyen est tout d'un coup devenu un élève très bon. En terminal, il pensait intégrer la filière sport étudiante de la fameuse école d'ingénieur de Lyon l'INSA. N'ayant obtenu qu'une mention passable au bac, il est obligé de faire l'IUT en génie électri-

que.

En effet, il a choisi de ne pas aller à la fac, car il trouvait que c'est mal encadré, et qu'on n'a pas de métier à la sortie. L'IUT était un choix plus intéressant, il donne la possibilité, éventuellement de travailler tout de suite après avoir été diplômé, ce qui est plus compliqué lorsqu'on sort de la fac.

Ses deux années de l'IUT sont une réussite, et grâce à Erasmus, il part à l'université de Coventry en Angleterre. Il reviendra à l'INSA dans la filière réservée aux étrangers. En 1994, c'est sa dernière année, il découvrira ce qui va devenir sa vocation : le milieu hospitalier. Il s'agit de créer un logiciel capable d'analyser automatiquement les résultats d'un scanner pour détecter les lésions cérébrales. Une révélation pour lui.

**C'est la première fois qu'il constate que la technologie peut également servir à des choses extrêmement nobles, à savoir soigner les patients.**

Il décida alors de s'orienter vers la chirurgie robotisée, et il commença par une start-up grenobloise. Mais quelques années plus tard, il décida d'aller voir ce qui se passe dans le même domaine de l'autre côté de l'atlantique, et il rentra dans une société américaine très cotée qui s'appelle « Computer Motion ». Il y rencontra un grand chirurgien qui s'appelle le professeur Moresco. Il assista à l'ablation d'une vésicule biliaire par une équipe située à New York sur une patiente localisée à Strasbourg.

C'est un événement très marquant dans l'histoire de la robotique chirurgicale, et là, il décida de se lancer dans l'aventure pour créer sa société « Medtech SA » qui commença avec deux cent mille euros ; une somme qui lui vient du premier prix qu'il a gagné dans un concours organisé par le ministère de la recherche. Ce prix lui a permis de se lancer et de débiter cette magnifique aventure. Il s'installa à Montpellier, recruta trois personnes, et se lança dans la conception de son premier robot « Brigit ».

C'est un robot qui va aider les chirurgiens à poser des prothèses de façon plus pointue. Pour progresser, il

lui fallait de l'argent, mais il ne trouva aucun investisseur. Comme il le dit lui-même, c'est l'aversion totale au risque propre à la France. A cette époque là, on connaît le destin de beaucoup d'entreprises innovantes qui, arrivées à un certain stade ont beaucoup de difficultés pour trouver des moyens pour poursuivre leurs projets. Heureusement, « Brigit », son premier robot est remarqué par l'Américain Zimmer ; le leader mondial de la chirurgie orthopédique. Ce qui est incroyable, c'est que Zimmer est dans l'Indiana, et Bertin est dans le languedoc.

Les Américains contrairement aux Français sont conscients que les chercheurs français à l'image de Bertin Nahum sont capables de faire preuve d'inventivité, d'innovation, et que même si ces chercheurs ne sont pas conscients de ce qu'ils font, d'autres, notamment les Américains s'en rendent compte.

B.Nahum refuse de céder sa société aux américains, mais il leur vendra sa dernière création : le robot « Brigit ». Il garda sa société, et grâce à l'argent gagné par la vente de « Brigit », il va créer un autre robot du nom de « Rosa ». Mais, contre toute attente, notre chercheur reçoit la visite de la DST française qui lui demande pourquoi il a vendu sa technologie aux américains. C'est incroyable !

**Personne ne l'aide, et quand il vend sa création, on vient le lui reprocher. Mais bon, c'est l'occasion pour notre ingénieur de leur dire qu'on a un potentiel en France mais personne ne bouge pour aider nos chercheurs à réaliser leurs projets.**

B.Nahum lança « Rosa », un robot d'assistance en neurochirurgie crânienne qui fera un carton dès sa sortie, et qui sera acheté par vingt hôpitaux dans le monde. Ce robot assiste les neurochirurgiens sur les opérations d'épilepsie et du parkinson de façon plus précise. Six cents patients y compris des nourrissons, ont été opérés à ce jour grâce à l'assistance de « Rosa ».

Ce robot est une espèce de « GPS » pour le chirurgien, on planifie l'acte chirurgical de façon virtuelle, les cartes qui vont être utilisées en l'occurrence, et ce qu'on appelle les images

préopératoires comme les IRM. Le chirurgien va planifier ce qu'il souhaite effectuer, et ensuite le robot va l'assister en le conduisant sur la zone qu'il faut identifier.

En septembre 2012, B.Nahum est élu le quatrième entrepreneur le plus innovant dans le monde derrière Steve Jobs, Mark Zuckerberg et James Cameron.

Il est à la fois surpris et fier de voir son travail reconnu, et puis à travers cette distinction, il montre que la robotique peut faire progresser la chirurgie. Son prochain challenge c'est la conception d'un robot qui va aider les chirurgiens à soigner la colonne vertébrale et le mal de dos en général. Dans le monde, il n'y a qu'une douzaine de sociétés capables de concevoir un tel robot. Et en France il y a juste B.Nahum et sa société.

**Pour nos lecteurs qui veulent en savoir plus, Bertin Nahum est ingénieur de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, originaire du Bénin et titulaire d'un Master of Sciences en robotique de l'université de Coventry.**

Il est génial, mais il est resté humble, il continue à voir ses potes de l'orphelinat régulièrement, c'est une époque qui a compté pour lui. C'est quelqu'un qui essaie tout le temps de se tourner vers l'avenir, mais il n'oublie pas ses racines.

Malheureusement, en France, on ne parle jamais des jeunes immigrés qui ont réussi, et qui ont contribué à la richesse de ce pays dans tous les domaines. Quantités de noirs, d'arabes, d'indiens, et j'en passe, sont médecins, ingénieurs, et chercheurs.

Les Américains ne font pas une fixation sur l'origine d'un individu, ce qui leur importe, c'est ce qu'il représente. Nombre de chercheurs ont immigré aux USA où on leur donne des moyens pour réaliser leurs projets sans distinction de race. Et en France, on se demande pourquoi ils partent. Et ceux qui persistent et essaient de réaliser leurs projets sur le territoire, à l'image de B.Nahum qui a révolutionné la chirurgie robotique, on leur envoie la DST.

## Notre Petit Village la Terre

### A quoi ressemblera le monde de demain ?

*Quand on avait demandé à Poincaré ce qu'il pense de l'avenir, il a seulement répondu : « Je crois qu'on va faire des découvertes étonnantes. »*

**P**oincaré a raison, il exprime sa foi dans le fait que les découvertes étonnantes continueront, la créativité va continuer et ça aussi est une tendance qui ne s'est jamais démentie, et qui survit à toutes sortes de technologie et à toutes sortes de pratique.

En effet, le travail va être révolutionné par la communication à distance grâce à Internet, sans oublier les robots. Il y a aussi un phénomène très nouveau qui arrive à savoir la dispersion des tâches qu'on peut répartir entre d'énormes utilisateurs. Des milliers et des milliers d'utilisateurs peuvent participer à des programmes de recherches. Toutes ces révolutions vont changer l'habitude du travail. Mais malgré tout ça, on peut prédire qu'il y aura des choses étonnantes qui vont surgir par des transmissions et des coups de génie.

L'image qu'on a du futur, c'est l'image d'un monde plein de robots. On se demande maintenant ce qu'on va faire si on n'a plus Internet ou le portable. On a du mal à dater la création d'Internet. Paul Baran, est l'acteur principal de la création de cette dernière. C'est lui qui a eu l'idée, en 1962, de créer un réseau sous forme de grande

toile. Il avait réalisé qu'un système centralisé était vulnérable car la destruction du noyau provoquait l'anéantissement des communications. Il

mit donc au point un réseau hybride d'architectures étoilées et maillées dans lequel les données se déplaceraient de façon dynamique, en « cherchant » le chemin le moins encombré, et en « patientant » si toutes les routes étaient encombrées. C'est en 1972 que Ray Tomlinson mit au point un nouveau mode de communication : le courrier électronique, qui permettait l'échange d'informations au sein du réseau, qui rendait possible les contacts entre un nombre impressionnant de personnes grâce à un seul mail.

Si Internet ne constitue pas un vrai danger pour le futur, il y a d'autres domaines plus dangereux : la biologie associée à la technologie. Comme l'a souligné le scientifique Roland Lehoucq dans une interview donnée au « Geek le Magazine », il affirme « qu'il y a une spéculation rationnelle sur les conséquences des avancées techniques et scientifiques sur les sociétés. Par exemple, si le clonage humain devient un service vendu, alors dans quel genre de société vivra-t-on au

moment où cela se produira ? Aujourd'hui nous savons faire du clonage d'animaux mais le clonage humain reste tabou et très contraint par notre éthique. Cependant la science-fiction, elle, n'hésite pas à franchir le pas et à envisager les conséquences sociales de cette réalité scientifique. Autre exemple plus spéculatif, s'il existe des vaisseaux interstellaires qui vont extrêmement vite, nous pouvons nous déplacer d'une étoile à l'autre en des temps humains, c'est-à-dire sans mourir pendant le voyage. On peut alors se demander quel genre de structure politique il est possible d'intégrer dans la galaxie. »

La BBC a demandé aux lecteurs de son site à quoi ressemblera la vie dans 100 ans. Les propositions ont ensuite été estimées par deux « futurologues ».

Nous serons ainsi télépathes, reliés en permanence à des ordinateurs et génétiquement modifiés pour être plus intelligents. De petits robots resteront à nos côtés pour nous soigner en cas de besoin. Nous travaillerons sur l'Antarctique et ne parlerons plus que trois langues dans le monde : l'anglais, l'espagnol et le mandarin.

Dans cinq ans, les logiciels comme Skype, pas assez interactif, seront complètement dépassés. Un robot présent en salle de réunion à votre place, que vous piloterez à distance quand vous êtes en déplacement. Il disposera d'une caméra, d'un écran et de haut-parleur. Ce robot a déjà été inventé, il s'appelle Jazz et devrait débarquer dans les entreprises dans quelques années.

Autre exemple du futur : en touchant simplement une règle, l'ordinateur comprend que l'utilisateur veut mesurer quelque chose. Pour savoir combien mesure une table, il suffira ensuite de poser ses mains d'un bout à l'autre. L'ordinateur fera le reste, grâce à la reconnaissance de gestes et d'objets.

Je clôture cet article sur cette pensée de Boudha que je trouve très juste : « Ne demeure pas dans le passé, ne rêve pas du futur, concentre ton esprit sur le moment présent. »

**Par Mustapha Bouhaddar**



**Maroc Canada Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

**Visitez nous à : [www.maroc-canada.ca](http://www.maroc-canada.ca) et réagissez à tous nos articles**

## Vie communautaire

## Associations en Action

### Première activité du RACMA



Par Kamal Benkirane pour le Regroupement des auteurs CanadoMarocains



Rachida M'faddel

Le RACMA, (regroupement des auteurs CanadoMarocains) a organisé sa première activité dans le contexte d'une lecture publique d'œuvres sous le thème « l'arène de l'interculturel », et ce le 26 avril 2013 à 17h00 au Centre Culturel du Royaume du Maroc-Dar Al Maghrib à Montréal

Une panoplie d'auteurs ont clamé leurs tripes à cet événement, dont : Radouane Bnou-Noucair, Abderrahmane El Fouladi, Gary Klang, Jérôme Gaudreault, Karim Akouche, Evelyne Abitbol, Majid Blal, Kamal Benkirane et Mostafa Benfares. L'invité d'honneur était : Rachida M'Faddel

Des textes en poésie et en prose ont été clamés lors de cette occasion dans une aura d'émotion et de convivialité. Cet événement a vu l'affluence d'un public avide de culture et de littérature, venu écouter avec beaucoup de sensibilité la diversité des thèmes interculturels qui convergeaient souvent dans des extraits de textes allant du témoignage, à l'essai, à la nouvelle, etc. Cet événement, organisé en collaboration avec Dar Al Maghrib, s'inscrivait aussi dans le sens de la promotion de la productivité littéraire au Québec et au Canada.

Le regroupement des auteurs CanadoMarocains ( RACMA) a pour vocation de regrouper tous les membres : des poètes, des romanciers, des nouvellistes, des auteurs dramatiques, des es-

### Communiqué de l'école des champions

L'assomption, Québec, Le samedi 27 Avril 2013, 13 athlètes de l'école des champions ont participé au tournoi interrégional qui a été organisé au collège de l'assomption. Ils ont pu avoir 5 médailles d'argent et 4 médailles de bronze.

Reda Hanouni : participation-Amine Bouaabd: participation-Rayan Chen: bronze-Ilyass Zerrouk: argent-Lyna Zemardani: argent-Nizar Es sabbar : participation-Myriam Bouhaceine: Bronze-Islam Bouzekria: Bronze-Ahmed Zerrouk: Bronze-Choayeb Bouaabd: Argent-Andrey Martinez: Argent-Abdesslam Bouwekria: Argent.

Tous les athlètes ont pu faire 2 à 3 combats minimum pour se qualifier au demi-final et final.

Félicitation à tous les athlètes pour leur bonne performance.

La prochaine étape sera le Canada Open qui aura lieu du 2 au 5 Mai à

sayistes, des auteurs pour jeunes publics, des auteurs d'ouvrages scientifiques et pratiques, de même que des membres associés qui s'intéressent à l'écriture ou la pratiquent occasionnellement.

Parmi les objectifs du RACMA, regrouper les auteurs CanadoMarocains issus de l'immigration ou natifs du Canada, de promouvoir la littérature en général et celle reliée à la migration en particulier, d'organiser des événements à ca-

Toronto.

N'hésitez pas à suivre nos nouvelles sur les deux pages facebook :

Au cours des prochains jours, 5 athlètes de l'école des champions partiront à Toronto pour participer au Canada open qui se tiendra du 2 au 5 Mai 2013 et qui regroupera plus de 600 athlètes.

Fadi Ferchichi aura 10 autres rivaux dans sa catégories qui viennent du Canada et des États-unis. Nizar Es-Sabbar aura 3 rivaux qui viennent du Canada, Ahmed Zerrouk combattera contre 5 autres, Ilyass Zerrouk va faire face à un seul adversaire et Fatima-Zahra Fraj présentera le poomsae toute seule face aux arbitres.

Vous pouvez suivre les nouvelles de l'école des champions et l'ACMPT sur les adresses suivantes :

[www.ecotaekwondo.com](http://www.ecotaekwondo.com)

[www.acmpt.ca](http://www.acmpt.ca)

ractère littéraire afin de favoriser les liens entre les auteurs et leur public, de stimuler la vie culturelle de la région, de créer des liens avec d'autres organismes culturels et littéraires, au plan régional, national et international, de favoriser les rapports culturels avec le pays d'origine. Le but de RACMA tend, entre autres, à élaborer des projets avec l'aide de diverses instances culturelles et gouvernementales au Canada, au Maroc et ailleurs.

## l'association des femmes Maroco-Canadiennes (ARGANA) a célébré son 1er anniversaire

TORONTO, le 27 avril 2013- ARGANA vise à renforcer la visibilité, la participation et l'implication des femmes d'origine arabe et francophone de manière générale et des femmes Maroco-Canadiennes en particulier dans leurs communautés et à travers l'Ontario.

Parmi les réalisations de cette année, ARGANA a réussi à sécuriser un siège social au sein du Centre Francophone de Toronto (CFT). Le CFT est un organisme à but non lucratif. Il représente depuis 1989 une porte d'entrée pour les francophones qui vivent à Toronto, y compris des Marocains. Ainsi, le centre participe au bien-être de la communauté francophone et développe une approche communautaire et pluridisciplinaire en offrant des services variés pour répondre aux besoins de l'ensemble

de la communauté francophone de Toronto. Pour avoir plus de détails sur les services offerts par le CFT, veuillez consulter le site web: [www.centrefranco.org](http://www.centrefranco.org)

ARGANA a également initié un projet de levée de fonds pour l'action "Anwar's seeds of hope" en collaboration avec Mr. Abdel Wahed Boutahar à Toronto. Cette initiative offre l'aide aux familles marocaines à revenus faibles ou moyens et ayant un enfant atteints de diabète du type 1. Cette initiative est en collaboration avec l'association Badil au Maroc qui est présidée par le professeur Amina Balafrej, chef du service de diabétologie pédiatrique à l'Hôpital d'enfants-PH -CHU de Rabat-Salé. Les dons seront utilisés pour payer une assurance qui couvre une année de traitement pour combattre cette ma-

ladie qui est considérée comme potentiellement mortelle. Une vidéo descriptive de cette initiative est diffusée sur le site internet et sur page Facebook d'ARGANA : <http://arganafmc.wordpress.com/>

Durant son premier terme, ARGANA a organisé un nombre d'activités de promotion et de support des femmes entrepreneures inspirées par leurs cultures grâce à une série d'évènements : Création et Culture qui a connu un grand succès auprès de notre communauté. L'association a aussi noué des relations de partenariat avec d'autres organismes tels que Ciné-franco avec qui ARGANA a co-présenté deux films qui traitent des conditions de vie de la femme dans le milieu arabe.

Lors de sa première assemblée générale, le comité exécutif d'ARGANA s'est formé comme suit :

- ☐ Malika Mounir: Présidente
- ☐ Meryeme Mazine: Vice-présidente
- ☐ Nadia Rachad: Trésorière
- ☐ Inasse El Bekri : Secrétaire générale
- ☐ Ghizlane Maalmi: Directrice, communication
- ☐ Asmaa Aryb Directrice Régionale
- ☐ Samira Abdouh: Directrice

Pour plus de renseignements veuillez visiter le site web de l'association à : <http://arganafmc.wordpress.com>

Contact : [arganafmc@gmail.com](mailto:arganafmc@gmail.com)

## Vie communautaire

## Maroc : Associations en Action

Suite au succès de son troisième forum international sur la migration, qui fut consacré les 12 et 13 mars 2013 à la migration féminine, l'association "Forum Béni Amir" change son fusil d'épaule pour organiser la Première, d'une série de Rencontres Internationales sur le Climat, où d'imminents chercheurs et professeurs Marocains, Nord-américains et Européens vont se pencher sur la problématique des impacts des changements globaux sur la région agricole de "Tadla-Azilal (Maroc)

### Éclairage :

**D**es études scientifiques crédibles montrent en effet que la température globale de la terre ne cesse d'augmenter depuis le début du siècle dernier. Le XXe siècle fut d'ailleurs le siècle le plus chaud des 1000 dernières années et la décennie la plus chaude fut celle des années 1990 !

D'ici la fin du siècle présent, il est prévu que la température moyenne au sol augmente de 1,5°C à 6°C globalement. Le niveau des mers devrait, quant à lui, s'élever de 15 à 95 centimètres.

Cette hausse actuelle de la température du globe, dont les causes sont majoritairement anthropiques, aura comme conséquences principales :

1) Des changements au niveau des circulations océanique et atmosphérique : Ce qui perturbera les précipitations, augmentera la sécheresse et exacerbera la désertification;

2) La hausse du niveau moyen de la mer due à l'expansion thermique et à la fonte des glaciers et des calottes glaciales.

Face à une telle situation, le Maroc, étant donné sa géographie diversifiée (le Littoral Atlantique à l'ouest, la méditerranée au Nord, les montagnes de l'Atlas au centre et le Sahara au sud...) se trouverait pris entre " **le marteau " de la sécheresse et " l'enclume " de la hausse du niveau moyen de la mer.**

Pour mener un profond débat scientifique qui mettra en exergue la spécificité de la région de Tadla-Azilal face aux impacts des changements climatiques, et proposera des solutions pour y faire face, l'Association Forum Béni Amir organise une série de rencontres scientifiques dédiées à l'étude et l'analyse des impacts des changements climatiques sur notre pays.

### OBJECTIFS DES RENCONTRES

À travers cette série de rencontres, notre association vise à :

" Permettre aux intervenants marocains en matière des changements climatiques et de l'environnement de tisser des liens de coopération avec leurs homologues internationaux, incluant des compétences marocaines installées à l'étranger ;

" Initier des programmes de coopération inter-universitaires dans le domaine de l'environnement et de l'adaptation aux changements climatiques ;

" Créer des forums réguliers d'échange d'expertise et de savoir-faire dans le domaine des changements climatiques et de l'environnement ;

" Explorer les avenues d'une coopération triangulaire (Maroc, organismes spécialisés de l'ONU, Afrique de l'Ouest) en ce qui concerne le marché du carbone;

" Souligner le rôle du Maroc en tant que Hub de coopération et de transferts de technologies, climatiques et environnementales vers les pays de l'Afrique de l'ouest;

" Montrer l'importance de l'implantation, au Maroc, d'observatoires régionaux du climat et de l'environnement quant à la promotion de la coopération triangulaire (Maroc, organismes spécialisés de l'ONU, Afrique de l'Ouest) en matière d'adaptation aux changements climatiques, de développement des énergies renouvelables, d'échange de données et d'élaboration de programmes communs de recherche.

### ORGANISATION DE LA PREMIÈRE RENCONTRE

La première rencontre de cette série est programmée pour les 12 et 13 juin 2013 à Béni Mellal (Maroc). Elle sera consacrée aux études des impacts des changements climatiques sur la région de Tadla-Azilal; région qui se caractérise par l'interaction géographique,

économique et sociale de la montagne et de la plaine.

Nous ferons appel à des experts et des spécialistes nationaux et internationaux en vue de se pencher sur les trois problématiques suivantes :

1. Impacts des changements climatiques sur les zones montagneuses.

Ce volet concernera l'étude de l'évolution de la faune, de la flore, de la morphologie du bilan hydrique des bassins versants; évolution qui affecte aussi bien le tissu

économique et social montagneux que les réservoirs hydriques en montagne ainsi que l'alimentation en eau de la nappe phréatique et l'agriculture de la plaine.

2. Impacts des changements climatiques sur la plaine.

Ce volet sera consacré aux conséquences des perturbations atmosphériques futures (température, vitesse des vents, précipitations, etc) sur les différentes ressources de la plaine.

3. Politiques d'adaptation.

Ce volet sera réservé à la

synthèse des résultats de deux volets précédents pour :

1) Proposer des politiques d'adaptation face aux changements climatiques, et ce, eu égard à la spécificité géographique, économique et sociale de la région;

2) Réfléchir sur la faisabilité, le fonctionnement et le mode de financement pour la mise en place d'un "Observatoire régional du climat et de l'environnement".

Source :

[www.tadla-azilal.org](http://www.tadla-azilal.org)

FORUM BÉNI AMIR  
سنتدي بني امير

PREMIÈRE RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LE CLIMAT  
à Béni Mellal (Maroc), du 12 au 13 juin 2013

Impacts des  
changements climatiques  
sur la Région Tadla-Azilal

Deux jours d'échanges d'idées et de réflexions entre des  
experts nationaux et internationaux sur les politiques  
d'adaptation aux changements climatiques

Pour plus d'information,  
[www.forumbeniamir.com](http://www.forumbeniamir.com) ou [www.tadla-azilal.org](http://www.tadla-azilal.org)